L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1644 - VENDREDI 27 AOÛT 2021 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

30 ans de réalisation

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- BARDAGE
- ZINGUERIE
- SERRURERIE
- DÉSAMIANTAGE

BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES

21140 SEMUR EN AUXOIS
Tel. 03 80 97 17 70
contact@crai21.com

Récolte des céréales

Un bilan national très contrasté



Le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dresse un premier bilan de la récolte 2021 au niveau national. Sans surprise, les conditions météo de juillet ont impacté la qualité des céréales dans plusieurs régions. En revanche les rendements sont globalement supérieurs à la moyenne quinquennale 2016-2020. *Page 3*

Encarts : Dépliant Charolais Horizon (certains cantons de la Nièvre et Côté d'Or) ; Flyer UCIA Foire de Chalon ; Catalogue Groupe Scar.

Côte d'Or

› Crue de la Saône

Game over pour les cultures



Nièvre

› Foire ovine de Decize

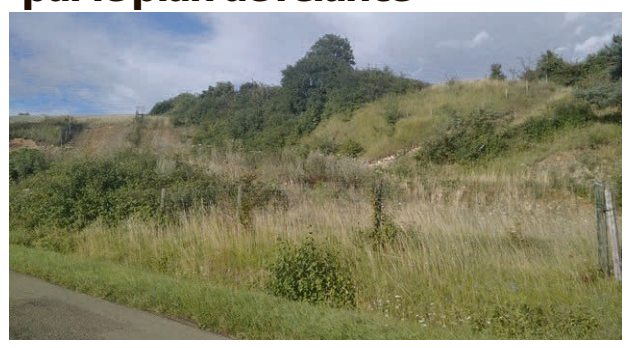
« *Du choix et de la qualité* »



Yonne

› Biodiversité

Deux projets soutenus par le plan de relance



Corbigny
Luzy
Autun
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
G. BUCHEZ



KUHN
be strong, be KUHN
• Soyez forts, soyez KUHN

CONDITIONS MORTE SAISON MAXI
Faucheuses - Faneuses - Andaineurs
Presses - Enrubanneuses



CRAI Energies
ÉTUDE
INSTALLATION
MAINTENANCE
NETTOYAGE



21140 Semur en Auxois **03 80 97 17 70** - crai.energies@gmail.com

Sommaire

Côte d'Or

04 • Saulieu : La fièvre du samedi matin
05 • Équins : Le Trait auxois était roi
06 • Crue de la Saône : *Game over* pour de nombreuses cultures
07 • Mise en place d'une retenue d'eau : Paré pour le sec

Nièvre

08 • Foire ovine de Decize : « *Du choix et de la qualité* »
09 • Démonstration bois déchiqueté : Les plaquettes, une alternative possible
10 • Domaine de Gravillot : Un nouvel adhérent au réseau Bienvenue à la ferme

Yonne

11 • Histoire : Quand des Néerlandais trouvaient dans l'Yonne une terre d'accueil
12 • Biodiversité : Deux projets soutenus par le plan de relance
13 • Apiculture : L'unique gelée royale made in Yonne

France-Monde

14 • Réchauffement climatique : L'agriculture est attendue

Filières

16 • Cultures Produits phytopharmaceutiques : La baisse des usages est bel et bien enclenchée

Infos Services

17 • Économie
18-19 • Petites annonces
20-22 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 110 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Culture du cannabis à usage médical

Ça se précise…



En vue de permettre la future culture du cannabis à usage médical en France, l'Agence nationale de sécurité des médicaments met en place un nouveau Comité scientifique temporaire (CST) intitulé *«Culture en France du cannabis à usage médical - spécifications techniques de la chaîne de production allant de la plante au médicament»*, indique-t-elle dans un communiqué. Il devrait être opérationnel dès septembre 2021, après la nomination de ses membres. Selon la loi française, l'utilisation et la production du cannabis, quelle que soit leur finalité, sont interdites sur le territoire national. Toutefois le décret du 7 octobre 2020 a permis la mise place d'une expérimentation concernant l'utilisation de l'usage médical du cannabis. Un décret, en vue d'autoriser et encadrer, sous certaines conditions, la culture en France du cannabis à usage médical, est en cours de finalisation. L'avis de ce CST devra porter sur les teneurs en THC et en CBD des plantes ou encore sur la variété des plantes utilisées. Il devra également définir les modalités de traçabilité des plantes jusqu'à la récolte des fleurs, les formes pharmaceutiques attendues des médicaments à base de cannabis, les critères de qualité pharmaceutiques ainsi que les contrôles nécessaires pour la culture de cannabis médical en France. Ce comité sera composé de représentants des différents ministères concernés (agriculture, santé, économie, intérieur), de représentants de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) ainsi que du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP). Des experts, en particulier des plantes utilisées à des fins médicales, participeront également à ce Comité. Ce CST est créé pour une durée de quatre mois et devra rendre un avis à l'issue de cette période.

ACTUAGRI

en bref

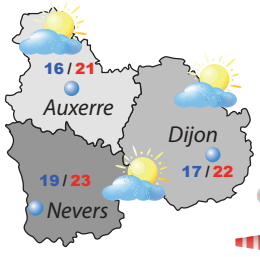
Future Pac Les chambres d'agriculture sortent un simulateur sur les éco-régimes

En septembre, les chambres d'agriculture sortiront un « outil numérique » permettant, au niveau de l'exploitation, de *«simuler de façon assez fine les obligations à remplir pour rentrer dans les éco-régimes»* de la future Pac, a annoncé le président de l'APCA Sébastien Windsor le 24 août. Cet outil permettra aussi de déterminer *«ce qu'il faut mettre en place pour atteindre les objectifs des éco-régimes»*, précise l'agriculteur de Seine-Maritime. Le but de l'APCA : *«Qu'un maximum d'agriculteurs soient en capacité d'aller chercher les éco-régimes dès la première année de mise en place»*. Dans la future Pac qui sera appliquée en 2023, 25 % des aides directes du premier pilier seront consacrés aux éco-régimes, et donc conditionnés à des mesures environnementales supplémentaires. L'initiative de l'APCA sera suivie par le lancement, en janvier 2022, d'un calculateur permettant de *«mieux comprendre l'impact financier de la nouvelle Pac»*. Par ailleurs, le président de l'APCA a indiqué que *«les discussions sont très avancées»* sur le contrat d'objectifs et de performances avec l'État, qui sera présenté le 30 septembre. Autre temps fort de la rentrée des chambres : le lancement le 12 octobre du réseau de magasins affiliés à Bienvenue à la ferme, baptisé *«Fermes And Co»*.

la météo présentée par Dijon Céréales

DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC

Vendredi 27 Août



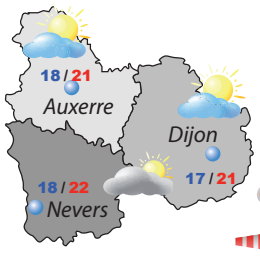
Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 15 à 17°C
T° maxi : 20 à 22°C

Vents : Nord 10 km/h

Sainte Monique
Soleil : 07h02 - 20h43
Lune : 22h57 - 12h21

Samedi 28 Août



Beau temps
Le soleil persistera et sera ccompagné de quelques nuages. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 17 à 19°C
T° maxi : 20 à 22°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

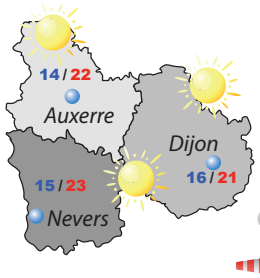
Saint Augustin
Soleil : 07h03 - 20h41
Lune : 23h17 - 13h28

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 29 Août



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 21 à 23°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Sabine
Soleil : 07h05 - 20h39
Lune : 23h41 - 14h35

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Août au Mercredi 1 Septembre

Le soleil sera présent et accompagné de nuages de beau temps.

Vents : Est à 20 km/h
T° mini : 13 à 15°C T° maxi : 27 à 29°C

Du Jeudi 2 Septembre au Dimanche 5 Septembre

Un temps nuageux à couvert avec quelques précipitations.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 23 à 25°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Céréales

Une moisson abondante mais de qualité variable

Les pluies abondantes de juillet ont impacté la qualité des céréales. En revanche les rendements sont nettement supérieurs à la moyenne quinquennale 2016-2020.



Selon le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (SSP), la production de blé tendre est estimée à 36,7 Mt, en hausse de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette récolte a été acquise grâce à un net progrès des surfaces cultivées (+16 %) et une augmentation des rendements à 74,2 q/ha en moyenne (+8 % par rapport à la moyenne 2016-2020).

Sur le plan qualitatif, en revanche, les résultats sont particulièrement contrastés cette année en raison du contexte climatique. Selon FranceAgriMer, les blés affichent des poids spécifiques irréguliers et en retrait par rapport au potentiel des variétés. La dégradation des poids spécifiques est la plus importante pour les parcelles récoltées après les pluies. Pour les premières coupes réalisées en Hauts-de-France (environ la moitié de la surface), les poids spécifiques sont d'un niveau satisfaisant.

La récolte devrait être globalement satisfaisante sur le critère *« temps de chute de Hagberg »*, même si certaines situations climatiques ont eu quelques conséquences négatives. Les conditions de fin de récolte restent néanmoins préoccupantes localement.

Les teneurs en protéines sont généralement élevées voire très élevées dans le sud et l'ouest du pays, ainsi qu'en Alsace. Elles sont en moyenne satisfaisantes à bonnes dans les régions Centre Val de Loire, Bourgogne Franche-Comté, Normandie, Hauts-de-France ainsi qu'en Champagne-Ardenne et Lorraine. Ces tendances régionales masquent néanmoins de fortes disparités entre parcelles, observe FranceAgriMer.

Orges d'hiver : rebond de la production par rapport à 2020

Pour ce qui est de l'orge, la production est estimée à 8,3 Mt selon le ministère de l'Agriculture, en hausse de 27 % par rapport à 2020. Les surfaces cultivées sont proches de celles de l'an passé et les rendements moyens sont en progression dans la quasi-totalité des régions productrices. La moyenne nationale s'établirait à 69,7 q/ha (+12 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes).

Les teneurs en protéines, majoritairement situées entre 10 et 11 %, devraient satisfaire les utilisateurs brassicoles. Les poids spécifiques sont, quant à eux, assez faibles sur la quasi-totalité du territoire, sans incidence toutefois sur la valeur d'utilisation des orges pour les animaux. À l'échelle régionale, les calibrages sont corrects voire bons mais cachent, là encore, des disparités entre parcelles.

Quant aux orges de printemps les rendements seraient en hausse à l'échelle nationale, à 63,2 q/ha contre 58 q/ha en moyenne sur les cinq dernières campagnes. Ils ne permettent pas de compenser la forte baisse des surfaces observée par rapport à la campagne de culture 2019-2020 (- 32 %). Ainsi, la production s'établirait à 3,4 Mt (- 13 % par rapport à 2020, +3 % par rapport à la moyenne quinquennale).

Blé dur : rendements satisfaisants mais de qualité hétérogène

En progression par rapport à l'an passé, les surfaces de blé dur, estimées à 288 000 ha par le ministère de l'Agriculture sont en retrait de près de 11 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les rendements, globalement bons à l'échelle nationale, permettent d'atteindre une production de 1,6 Mt de blé dur (+22 % par rapport à 2020 mais -6 % par rapport à la moyenne 2016-2020). Cependant, la moyenne nationale cache une très forte hétérogénéité entre régions. En effet, si les rendements sont proches voire supérieurs à la moyenne quinquennale dans les bassins Centre et Sud-Est, ils sont en recul dans le Sud-Ouest et en Poitou-Charentes. L'indice de chute de Hagberg a été dégradé dans certaines régions à la suite des conditions climatiques de fin de cycle, particulièrement pluvieuses. Concernant les autres critères de qualité, la situation est contrastée entre bassins de production. D'une façon générale cependant, les teneurs en protéines sont généralement satisfaisantes, alors que les poids spécifiques sont assez hétérogènes.

Enfin, malgré les intempéries estivales, les taux de grains mouchetés et/ou mitadinés semblent relativement contenus, pour FranceAgriMer.

ACTUAGRI

La filière se veut rassurante

***« La moisson française 2021, encore en cours dans le nord du pays, saura répondre aux besoins des consommateurs »*, indique Intercéréales dans un communiqué. Malgré une progression de 15 % des volumes de céréales produites en France en 2021, les perspectives de faibles récoltes dans le monde (notamment en Russie, en Amérique du Nord et en Europe) expliquent l'évolution à la hausse, ces derniers mois, des prix des céréales. Cette progression est également liée à des stocks historiquement bas en raison d'une hausse de la demande de céréales (en Asie principalement) et aux dernières récoltes, poursuit l'interprofession céréalière.**

Enfin, Intercéréales souligne avant tout que ces cours mondiaux, s'ils se maintiennent durablement, permettent une juste rémunération des producteurs d'autant plus indispensable après plusieurs années extrêmement difficiles.

en bref

Gluten de blé Des droits canadiens « injustifiés »

L'association d'amidonniers Starch Europe a dénoncé le 17 août les droits antidumping décidés en décembre par le Canada contre le gluten de blé de cinq pays européens (y compris la France), qu'elle juge « injustifiés ». Des droits de 10 à 26,2 % sont appliqués par le Canada sur le gluten de blé importé de plusieurs États membres de l'UE, comprenant l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne et la Lituanie, selon un communiqué. L'explication, apportée ce mois-ci par les autorités canadiennes, ne satisfait pas Starch Europe : cette mesure a été prise *« malgré l'absence de preuve d'un quelconque préjudice subi par les producteurs canadiens »*, affirme l'association.

Blé dur Effondrement de la production et envolée des prix

Le dérèglement climatique perturbe le marché du blé dur, selon le syndicat des industriels de fabricants des pâtes alimentaires de France (Sifpaf). En effet les pluies très abondantes en Europe et une sécheresse sans précédent au Canada conduisent à une pénurie de blé dur, la matière première des pâtes alimentaires, et à une flambée historique des prix mondiaux. Ils ont augmenté de plus de 30 % sur les places internationales en quelques semaines.

Au Canada, premier producteur qui contrôle les deux tiers du commerce mondial du blé dur, la sécheresse exceptionnelle devrait conduire à une récolte, selon les observateurs du marché, de moins de 4,2 millions de tonnes (Mt), soit 32 % de moins que la moyenne des cinq dernières années. Avec un stock historiquement bas, il ne sera pas possible d'alimenter le marché mondial avec des blés durs stockés, estime le Sifpaf. En Europe, la récolte, qui devrait s'élever à 7,3 Mt, s'avère insuffisante pour satisfaire les besoins estimés à 9,5 Mt. Enfin en France le marché a été durement affecté par des pluies abondantes pendant la floraison et durant la moisson, réduisant fortement le potentiel utilisable de blé dur français pour fabriquer des pâtes alimentaires. Au final il manquerait 2 Mt pour satisfaire les besoins des fabricants de pâtes dans le monde.

"SOIGNEZ AUSSI VOTRE BUDGET."
SANTÉ ET PRÉVOYANCE
JUSQU'À 200 € OFFERTS*
Pour toute nouvelle souscription de contrats santé et prévoyance.
Du 28 août au 27 novembre 2021.
Groupama
la vraie vie s'assure ici
groupama.fr
*Du 28 août au 27 novembre 2021, 150€ offerts sur la cotisation de la première année d'assurance pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum), et 50€ offerts pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Sérénité Obsèques (sous réserve d'une cotisation annuelle de 100€ minimum), d'un contrat Capital Santé ou Energie Prévoyance (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum) ou d'un contrat Garantie des Accidents de la Vie. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Voir conditions et modalités en agence. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. 08/2021.

Saulieu

La fièvre du samedi matin

La Fête du Charolais s'est tenue le 21 août avec des effectifs satisfaisants compte tenu du contexte.



Le prix de l'excellence bouchère pour Alexandre Lorre (Sardy-lès-Épiry, 58)



Le Gaec Thevenot (Jouey) remporte le grand prix de l'ambassade du charolais. L'animal sera abattu à Autun et vendu au supermarché Bi1 de Saulieu, pour un circuit 100 % local.



Le grand prix de la ville de Saulieu, adjugé à Pierre Desloire (Maligny).



Le grand prix du comice agricole de Saulieu, raflé par le Gaec du grand canton (Chaumont-la-ville, 52).

On ne plaisante pas avec le coronavirus. Samedi dernier à l'Espace Jean-Bertin, sans pass sanitaire, la route vous était barrée par d'imposants vigiles. À l'intérieur : une buvette, une restauration, plusieurs stands comme ceux de la MSA et Interbev avec de très bonnes dégustations de viande, mais aussi et surtout deux très beaux concours d'animaux de boucherie avec 132 bovins et 96 ovins.

Jean-Michel Cap, président du comice agricole, saluait la qualité des bêtes, la bonne tenue des épreuves et les différentes transactions du jour : *« C'est clairement une réussite par rapport aux difficultés à organiser ce type d'évènement en ce moment. Certes, nous aurions pu avoir une trentaine d'animaux en plus, mais certains éleveurs avaient saisi l'opportunité d'en vendre ces dernières semaines et ils ont bien fait, sachant que nous avons pris notre décision de maintenir notre rendez-vous assez tardivement. Le taux de vente frôle les 90 %, quelques animaux pas totalement finis n'ayant pas fait l'objet d'une transaction. Nous sommes revenus à des prix similaires d'y il y a trois ans, c'est une satisfaction car une baisse avait été constatée ces deux dernières années. Pas moins de 450 repas ont été servis le samedi, c'est un autre point positif. La journée du dimanche est d'ordinaire festive mais nous avons été contraints de tout regrouper sur une journée à cause de la validité des tests permettant d'obtenir le pass sanitaire. Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré de près ou de loin à cette nouvelle édition. Espérons désormais que tout rentre dans l'ordre pour l'an prochain ».*

AG

Palmarès

Bovins

• **Grands prix** Excellence bouchère : Alexandre Lorre, ville de Saulieu : Pierre Desloire, comice agricole de Saulieu : Gaec du grand canton, ambassade du charolais : Gaec Thevenot.
• **Prix d'honneur** Femelle non-naisseur : Pierre Desloire, femelle naisseur : Gaec Renon, culard non-naisseur : Alexandre Lorre, culard naisseur : Gaec du moulin de Champsigny, mâle naisseur : Gaec du grand canton, vache naisseur moins de 5 ans : Gaec Renon, vache naisseur entre 5 et 8 ans : Gaec Thevenot.
• **Prix d'ensemble** Mâles naisseur : 1) EARL Sagetat, 2) Gaec de la croix Cargeot. Femelles naisseur : 1) et 2) Gaec Guenot père et fils, culards naisseur : Gaec de Pensière.
• **Prix de championnat** Bœuf 2 ans naisseur : 1) Gaec de la Croix cargeot, 2) EARL de la Suze, bœuf 3 ans naisseur 1) et 2) Gaec du Grand canton, 3) Gaec de Pensière, culards 3 ans naisseur : Gaec du moulin de Champsigny, culards 3 ans non-naisseur : 1) Pierre Desloire, 2) Alexandre Lorre, culards 4 ans non-naisseur : Alexandre Lorre, génisses 2 ans naisseur : Gaec Loiseau, génisses 3 ans naisseur première section : 1) Gaec Flety, 2) Gaec Guenot père et fils, génisses 3 ans naisseur deuxième section : 1) Gaec Renon, 2) Gaec Guenot père et fils, génisses 3 ans non-naisseur : 1) et 2) Pierre Desloire, vaches moins de 5 ans naisseur : 1) Gaec Renon, 2) Gaec du Grand canton, vaches 5-8 ans naisseur : 1) Gaec Thevenot, 2) Gaec Renon

Ovins

Grand prix d'honneur agneaux standards : Sébastien Jeannin, **meilleur agneau standard :** Sébastien Jeannin, **prix d'honneur agneaux standards :** Gaec Bertrand, **grand prix d'honneur agneaux lourds :** Sébastien Jeannin, **prix d'honneur agneaux lourds :** François Laurier, **meilleur agneau lourd :** Sébastien Jeannin.
Le palmarès complet est à retrouver sur le site de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de la FNCAB.



Plusieurs titres pour Sébastien Jeannin (Souhey) : grand champion agneaux lourds et agneaux standards, meilleur agneau lourd et standard.



Le Gaec Bertrand (Marcilly-Ogny), lauréat du prix d'honneur agneaux standards.



François Laurier (Vic-sous-Thil), prix d'honneur agneaux lourds.

Équins

Le Trait auxois était roi

Trois concours « Modèles et allures » viennent de se dérouler en Côte-d'Or. Voici les résultats.

Ça fait du bien de ressortir ! Après une année blanche en 2020, les éleveurs de chevaux traits auxois ont enfin renoué avec la compétition. Des concours «Modèles et allures» se sont tenu les 8, 14 et 16 août à Vitteaux, Meursanges et Liernais. Des qualifications pour le national de Semur-en-Auxois des 11 et 12 septembre étaient en jeu lors de chaque rendez-vous.

AG



Une vidéo de rendez-vous de Liernais est à retrouver sur notre page Facebook.



UNCTA

À Meursanges : la SCEA Bailly-Fauvernier avec sa femelle d'1 an, première de section (Kamélia de Meursanges).



Juliane Thomas

À Liernais : Izie du Ruisseau appartenant à Juliane Thomas, première ex aequo de la section des femelles de 3 ans.

Liste des qualifiés

Vitteaux. Femelles 1 an : 1) Karma de Posanges (Dupaquier), 2) Kim des Cinq Freux (Bernard Poncet), 3) Koalla de Posanges (Dupaquier), 4) Kalinka de la Fonée (Kotylak), 5) Krystal de Baude. Femelles 2 ans : 1) Jana de la Fonée (Kotylak), 2) Judith des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 3) Jacotte des Cinq Freux (Bernard Poncet), 4) Jafa de Posanges (Dupaquier), 5) Jolie de Posanges 2 (Dupaquier), 6) Jolie de Posanges (Dupaquier), 7) Journée de Posanges (Guillaume Picard). Femelles 3 ans : 1) Image de Posanges (Dupaquier), 2) Idéale de Posanges (Dominique Bizot), 3) Iris de Marcilly (Christophe Chardon), 4) Idole de Marcilly (Frédéric Barrier), 5) Ixy de Baude (Dupaquier). Femelles suitées : 1) Gentiane de Posanges (Dominique Bizot), 2) Germinale de Baude, 3) Galipette Cinq Freux (Bernard Poncet), 4) Hyna de la Fonée (Kotylak), 5) Galla de Posanges (Arnaud Dupaquier), 6) Ulyssia 8 (Dupaquier), 7) Grenade de Marcilly (Garance Berrier), 8) Épine de Posanges (Dupaquier), 9) Ébène de Posanges (Dupaquier), 10) Toscane 79 (Garance Berrier), 11) Félie de Posanges (Dupaquier), 12) Arène des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 13) Urbaine de Charmoy (Bernard Poncet), 14) Étoile des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 15) Hippolyte des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 16) Fripouille Cinq Freux (Bernard Poncet), 17) Déesse de Posanges (Dupaquier), 18) Élite de Posanges (Dupaquier).

Meursanges

Femelles 1 an : 1) Kamélia de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier), 2) Kahina de Repand (Jacqueline Gaudion), 3) Kapriss des Gouttières (SCEA Gaugey). Femelles 2 ans : 1) Jolie des Gouttières (Étienne Charry), 2) Jazzie des Gouttières (Georges Gaugey), 3) Jana des Gouttières (SCEA Gaugey), Jenny de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier). Femelles suitées : 1) Clara de Cissey (SCEA Gaugey), 2) Étoiles des Gouttières (SCEA Gaugey), 3) Finette des Gouttières (SCEA Gaugey), 4) Grace des Gouttières (SCEA Gaugey).

Liernais

Femelles 1 an : 1) Kaline de Marcilly (Frédéric Berrier), 2) Korida d'Huilly (Florian Bizouard), 3) Kracotte des Champy (Édouard Bureau), 4) Kelly de Jonchery (Michot), 5) Katinka de Cherchilly (Michot), 6) Kate de Marcilly (Frédéric Berrier), 7) Kanelle des Buissons (Édouard Beurton), Kiffa de la Fontaine (Éric Domin), Kyrielle des Cinq Freux (David Lucas). Femelles 2 ans : 1) Jolia d'Huilly (Florian Bizouard), 2) Jonquera de Cherchilly II (Michot), 3) Jenna des Cueillis (Guyollot). Femelles 3 ans : 1) Izie du Ruisseau (Juliane Thomas), 2) Idylle des Cueillis (Guyollot-Dubois), 3) Image nivernais (Jean-Claude Cornelius), 4) Iris de Jonchery, 5) Ironie de la Fontaine (Domin Beurton). Femelles suitées : 1) Flicka d'Huilly (Léane Bizouard), 2) Félicy de la Côte (Édouard Bureau), 3) Eglantine de Posanges (Jean-Paul Bureau), 4) Helia de Cherchilly (Michot), 5) Bella Sara d'Huilly (Florian Bizouard), 6) Dolly d'Huilly (Édouard Beurton), 7) Victoire de Jonchery, 8) Elsa de Cherchilly (Michot), 9) Gloria de Cherchilly (Michot), 10) Hirondelle de Marcilly (Frédéric Berrier), 11) Douce de Posanges (Berrier), 12) Grenadine de Marcilly (Berrier).



À Vitteaux avec Charline Dupaquier, Alain Gally, Mélina Cauvard, Colette Bailly et Anthony Gally.



Crue de la Saône

Game over pour de nombreuses cultures

Au moins 8 200 ha de maïs, soja et tournesol ont péri le long de la Saône, entre Chivres et Pontailler.



Emmanuel Bonnardot, la semaine dernière dans une parcelle de… maïs.

Elles n'ont pas du tout aimé leur baignade prolongée : de nombreuses cultures ont rendu l'âme après la crue de la Saône de juillet. *« La longue décrue, due au non-entretien des cours d'eau, n'a fait qu'empirer la situation. C'est cuit, il n'y aura aucune récolte dans toutes les parcelles qui ont eu du mal à ressuyer »*, déplore Emmanuel Bonnardot, président FDSEA du canton de Seurre. Cet agriculteur de Bonnencontre faisait partie de la délégation syndicale qui avait convié l'administration à une visite de terrain, le 16 août, trois semaines après une première rencontre. *« L'idée était d'évaluer l'évolution des plantes et les dégâts occasionnés. Ces derniers s'étendent de Pontailler à Chivres, toutes les communes le long de la Saône sont concernées dans le département. Un chiffrage est en cours avec les organismes stockeurs : les premières données nous envoient à 8 200 voire 8 500 hectares. C'est énorme, bien évidemment. Et encore : tout n'est pas parfaitement visible, des cultures toujours un peu vertes à ce jour continuent de dépérir… Il y a aussi des dommages indirects, je pense notamment à toutes ces plantes qui, fragilisées, ont versé à 90 degrés après un coup de vent »*.

Assurances à surveiller

L'ensemble des territoires sinistrés demandent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. *« C'est notre priorité à très court terme »*, souligne Emmanuel Bonnardot, *« à ce titre, nous avons invité l'administration à revoir sa copie car seules 16 communes étaient dans le zonage DDT le jour de la visite. Nous en avons fait ajouter pour représenter l'étendue réelle de la crue. Par cette démarche, nous voulons faire reconnaître le caractère exceptionnel de cette crue pour qu'il n'y ait aucun problème dans les indemnisations avec les assurances, celles-ci doivent impérativement se déclencher, malgré le fait que nous sommes dans des zones inondables. Les agriculteurs qui rentrent dans les critères doivent être indemnisés, nous y veillerons. Selon la préfecture, une telle crue estivale ne s'était pas manifestée depuis l'année 1959 »*.

Un calendrier de travaux

La délégation agricole a, dans un second temps, redemandé des avancées dans l'épineux dossier de l'entretien des cours d'eau : *« il serait temps car rien n'est fait depuis plus de 40 ans. Nous sommes devant un immobilisme total… L'eau excédentaire ne peut plus s'évacuer correctement lors d'une décrue. Le 16 août, nous avons demandé l'élaboration d'un calendrier pluriannuel de travaux, il nous faut des actions concrètes dès maintenant. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pourra être un argument supplémentaire. Nous ne sommes pas contre l'écologie, bien au contraire, nous l'avons redit. En revanche, nous sommes catégoriquement opposés à de nouvelles études, elles ne débouchent jamais sur rien. Une réunion sera programmée avec l'administration, les communes et les agriculteurs pour passer enfin à des travaux pratiques »*.

Voir plus loin

Le troisième point abordé lors de cette rencontre s'est intéressé à la nécessaire évolution du système assurantiel. *« L'assurance récolte doit pouvoir s'inspirer de l'assurance grêle, qui permet une expertise à l'échelle de la parcelle »*, insiste Emmanuel Bonnardot, *« aujourd'hui, dans le schéma actuel, des zones détruites à 100 % risquent de ne pas être indemnisées car, noyées dans la globalité de l'assolement de l'exploitation, elles n'arriveront peut-être pas à atteindre le seuil des 25 % de pertes. Si le système assurantiel n'arrive pas à se déclencher avec de tels dégâts, le problème sera vite réglé : les agriculteurs ne s'assureront plus. Il faut faire bouger les lignes. Une autre piste est à étudier : lors de catastrophes naturelles, l'État pourrait mettre une enveloppe supplémentaire pour indemniser les agriculteurs. Ce serait une décision de bon sens au vu du dérèglement climatique qui n'est certainement pas terminé »*.

AG



Ça, c'était du soja.



Champ de tournesol.

Le GDS répond à vos questions

Tout savoir sur les avortements

Que faire lorsque je constate un avortement ?
Dans un cheptel bovin, caprin ou ovin, isolez la mère du reste du troupeau (jusqu'à la réception des résultats d'analyses) et contactez votre vétérinaire pour réaliser un dépistage Brucellose, obligatoire dans le cadre de la prophylaxie. Cette visite vétérinaire et le coût de l'analyse sont pris en charge par l'État, vous n'aurez rien à régler. Bouclé ou non, un veau mort-né doit être déclaré. Vous renseignez les mêmes informations que pour un veau vivant (identité et parents) mais vous remplacez le numéro de boucle par la mention MN ou mort-né. Contactez le service d'équarrissage pour faire enlever l'avorton après les prélèvements.

Puis-je réaliser d'autres analyses en même temps ?
L'avortement peut être causé par de multiples maladies autres que la Brucellose. Vous pouvez demander des analyses complémentaires, discutez-en avec votre vétérinaire. Le GDS recommande des analyses complémentaires dès le second avortement en moins d'un mois.
Le laboratoire départemental a élaboré des kits d'analyses d'avortement pour rechercher l'ensemble des maladies susceptibles d'être la cause de l'avortement : listéria, chlamydiose, néosporose, fièvre Q, toxoplasmose, etc.

Puis-je bénéficier d'une aide pour ces analyses ?
Le GDS remboursera 100 % du montant hors taxes des analyses complémentaires, dès deux avortements sur 30 jours consécutifs ou à partir de trois dans la campagne (du 1er juillet au 30 juin).

Comment obtenir cette aide ?
Le GDS a accès à l'ensemble des avortements bovins déclarés dans le département. Si les conditions sont remplies, vous recevrez en début d'été un courrier vous indiquant les documents à transmettre pour bénéficier de l'aide avortements. Le recensement des avortements caprins et ovins n'est en revanche pas accessible pour le GDS. Pour bénéficier de l'aide, envoyez la copie des déclarations d'avortements réalisées par votre vétérinaire, des factures et des résultats d'analyses par courrier ou par mail. L'aide est généralement versée courant septembre.
Contact GDS : Mariette Aupy au 03 80 68 67 30.

Mise en place d'une retenue d'eau

Paré pour le sec

Un agriculteur de Villargoix vient de réaliser une retenue d'eau dans l'une de ses prairies. Un ouvrage qui permettra à cet éleveur de pallier le manque d'eau en période de sécheresse.



Étienne Bourge a pris les devants pour le futur abreuvement de ses bovins.

Son projet, comme six autres dans le secteur de Saulieu, avait été validé par le préfet lors d'une *« houleuse »* session de la Chambre d'agriculture en septembre 2020 (voir Terres de Bourgogne n° 1598). Étienne Bourge n'a rien laissé traîner depuis, même avec l'année pluvieuse en cours. *« Les quatre dernières campagnes ont été difficiles sur bien des points. Ce n'est pas à souhaiter, mais une nouvelle sécheresse est vite arrivée alors il faut tenter de s'y préparer. L'idée est d'avoir assez d'eau en cas de besoin : cette retenue réapprovisionnera un puits situé un peu plus haut, je viendrai également pomper ici pour aller abreuver les bêtes dans d'autres prés »*, indique l'éleveur charolais de 35 ans. Sa retenue est prête à recevoir 2 500 m^3 d'eau : *« plusieurs sources sont captées, une digue d'une vingtaine de mètres a été construite avec de la terre et des pierres venant de ce même pré. Je compte mettre en eau à l'automne, le temps que la structure se solidifie. L'ensemble des travaux a été réalisé début juin par Étienne Richard, entrepreneur à Thoisy-la-Berchère »*. Le montant des travaux s'élève à 8 000 euros, Étienne Bourge espère toucher une subvention de 20 % qui lui permettrait de financer une pompe.

Ça fait du bien

L'été 2021 est beaucoup plus calme que les précédents, et heureusement. *« Tout n'est pas rose pour autant à cause d'un retard dans les foins, mais il faut tout de même apprécier ce moment de répit. Cela fait plusieurs années que nous passons la période estivale à abreuver et affourager. Il y aura également moins de frais supplémentaires, car une sécheresse coûte toujours beaucoup d'argent »*, poursuit l'éleveur de Villargoix. Son temps *« libéré »* par rapport à l'an passé, Étienne Bourge le consacre notamment au développement de son atelier de vente directe : *« j'ai commencé cette nouvelle activité cet hiver avec l'idée de mieux valoriser certains animaux. À terme, je souhaiterais écouler une dizaine de bêtes à l'année par ce mode de commercialisation. J'ai suivi plusieurs formations à la Chambre d'agriculture et je travaille avec Séléviandes pour la découpe. J'essaie de transformer les bas morceaux en steaks hachés, saucisses, merguez et burgers. J'effectue des livraisons, les clients viennent aussi directement chercher leurs colis »*.

AG

Contact : 06 25 05 27 96, etiennebourge@yahoo.fr, page Facebook « La Ferme des Ventes ».

Récoltes de foin

Une qualité décevante, malgré de bons rendements

La qualité des foins ne serait pas aussi bonne qu'espérée, d'après les premières analyses réalisées par la Chambre d'agriculture.



Le taux de protéines semble assez faible cette année : la faute à une minéralisation défaillante et une importante dilution par l'effet rendement.

Le foin récolté début juin est-il de bonne qualité ? Celui fauché mi-juillet après les pluies est-il nettement moins intéressant ? *« C'est a priori ce que nous pourrions penser, mais les premiers résultats d'analyse ne vont pas forcément dans ce sens. Cela reste à confirmer mais il semble ne pas y avoir beaucoup de différences entre les deux, et la qualité est globalement décevante »*, relève Matthieu Javelle, technicien fourrages à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Mauvais départ

Les foins de la première quinzaine de juin, au stade floraison, enregistrent un taux de protéines entre 7 et 8 % : *« c'est 1,5 voire 2 points de moins que ce que nous observons habituellement »*, commente le technicien, *« nous sommes sur une année tardive caractérisée par une longue période de froid. Cette météo a impacté la minéralisation : peu d'azote s'est libéré et les fourrages sont par conséquent assez pauvres, même dans des prairies temporaires… L'enrubannage de mai laissait déjà apparaître des taux de protéines décevants, entre 11 et 12 points. À ce stade début épiaison, nous sommes plus régulièrement entre 13 et 14 % »*. Matthieu Javelle ajoute l'effet dilution : *« les rendements ont souvent été d'un bon niveau, la protéine s'est diluée dans le volume et son taux est d'autant plus bas »*.

Peu dégradés

Les foins récoltés à la mi-juillet, au stade montée à graines et après de nombreuses pluies, enregistrent un taux de protéines entre 6,5 et 7 % : *« nous sommes quasiment au même niveau qu'un mois plus tôt, la qualité a réussi à se maintenir car les prairies ont souvent reverdi dans le fourrage sur pied. Ce dernier point est, quelque part, plutôt réconfortant pour les agriculteurs qui n'ont pu récolter plus tôt »*. Matthieu Javelle attire l'attention des producteurs sur la pertinence de faire analyser ses fourrages : *« si ces premières tendances venaient à se confirmer, nous serions sur une année avec des fourrages de faible qualité. Les foins de juin sont à 0,65 UFL, ceux de juillet ne dépassent pas 0,6. Connaître précisément la qualité de son fourrage permet d'adapter au mieux ses rations hivernales. En 2016, année avec beaucoup de foin mais peu de qualité, nous avions connu un certain nombre de problèmes dans la reproduction et les performances des animaux l'hiver suivant. Nous ne serons peut-être pas à ce stade-là cette année mais faire analyser permet toujours d'éviter ce genre de péripéties »*.

AG

Contact : 06 85 23 36 85, matthieu.javelle@cote-dor.chambagri.fr

Zoom sur… L'analyse des fourrages

L'analyse permet de connaître la composition précise et la valeur nutritionnelle (UFL/UFV, PDIN/PDIE/PDIA, UEL/UEB/UEM) des fourrages. Les agriculteurs peuvent faire parvenir leurs échantillons à l'antenne de la Chambre d'agriculture la plus proche de chez eux. Pour un montant unitaire de 40 euros HT, la Chambre se charge d'envoyer les échantillons au laboratoire. Les agriculteurs reçoivent par la suite les résultats d'analyses commentés.

Foire ovine de Decize

« Du choix et de la qualité »

Le 17 août dernier avait lieu la 44ème Foire aux ovins reproducteurs de Decize ; le moment d'acheter, de vendre mais aussi de prendre des contacts et de discuter entre éleveurs.



Cette année, aucune démonstration n'a eu lieu en raison de la crise sanitaire.

Pas moins de 23 éleveurs étaient présents à la 44ème Foire aux ovins reproducteurs de Decize, avec près de 212 béliers présentés (et 3 agnelles) pour la vente. Entre les nouveaux arrivants et les habitués, cet événement est l'occasion de trouver son bonheur mais pas seulement.

Des atouts indéniables

Du Jura (39), Christine et Noël sont des acheteurs connaisseurs : *« La première fois que nous sommes venus c'était en 1998, et depuis nous revenons presque tous les ans, car il y a de la qualité et un grand choix »*. Claudie Vilaine, présidente du comité d'organisation de la foire et exploitante, rebondit : *« Nous avons 212 béliers exposés inscrits et non inscrits, tous suivis en contrôle de performance. Ils sont amenés par 23 éleveurs. Différentes races sont représentées comme du Suffolk, Texel Belge, Texel, Mouton Charollais, Hampshire, Southdown ou encore Charmoise. Cette belle présentation est permise, car tous les ans, les éleveurs sont au rendez-vous, de même que les acheteurs »*. Pour Bernard Bonnot, éleveur de Champlecy (71), et vendeur : *« Cela fait plus de 20 ans que je viens à Decize et je ne suis jamais déçu, car il y a ici des clients fidèles. On arrive à valoriser nos bêtes à Decize, c'est pour cela que c'est une foire intéressante »*.

Une année particulière

En raison de la crise sanitaire, la foire s'est ajustée, comme le détaille Claudie Vilaine : *« Il n'y a pas de buvette, de casse-croûte, de stands de Morvanlaine, de démonstration de chien de troupeaux ou de tonte. Nous avons maintenu uniquement le côté professionnel par la vente de reproducteurs. C'est une année qui est donc un peu particulière, mais nous nous adaptons pour tout de même continuer. Nos éleveurs en sont d'ailleurs reconnaissants ».*

Sortir de chez soi

Stéphane Rogemont, exploitant en pluriactivité à Alluy (58) avec son épouse Laure Rogemont, détaille : *« Nous avons cinq agneaux à vendre aujourd'hui. On vient tous les ans depuis une vingtaine d'années, car c'est un rendez-vous incontournable pour se faire connaître et donc pour commercialiser »*. Julien Boutonnat, éleveur de l'Allier (03), insiste : *« Si nous ne bougeons pas de chez nous, nous ne vendrons pas grand-chose. Il faut donc prendre les devants et participer à ce genre d'événement. Il faut travailler sa communication, si on ne va pas vers le client, il vient rarement jusqu'à nous »*. Bernard Bonnot poursuit : *« Avec cette foire, on peut voir et tâter les animaux, il n'y a rien de plus vrai et de plus naturel comme moyen de vendre »*. Christine et Noël sont d'accord : *« il est indispensable de se déplacer pour acheter des reproducteurs, car il faut les voir sur pieds pour les apprécier »*.

Un lien indispensable

Si pour Christine et Noël l'achat fut rapide, ils expliquent que la foire est aussi *« l'occasion de discuter avec les vendeurs et les autres acheteurs, c'est un moment privilégié »*. Julien Boutonnat souligne que *« Decize est aussi un moment singulier, où l'on peut prendre des contacts avec des acheteurs, mais aussi entre éleveurs. C'est très précieux »*. Bernard Bonnot développe : *« Il y a une ambiance particulière qui permet de prendre des contacts que ce soit pour les ovins mais aussi pour les bovins notamment pour les taureaux. C'est un moment unique d'échange entre éleveurs aguerris et les jeunes installés. Ce contact est un bien précieux qui se perd malheureusement. Il est nécessaire de garder ce lien, qui fait de la foire un événement à part entière dans la vie d'un éleveur. Il faut parler de nos malheurs comme de nos bonheurs entre éleveurs, c'est indispensable pour continuer »*. Au total 90 béliers ont été vendus, soit la meilleure vente depuis les 12 dernières années.

CHLOÉ MONGET



Stéphane Rogemont avec son épouse Laure sont exploitants en pluriactivité. Ils disposent de 45 brebis Charollaises, toutes inscrites à l'OS Mouton Charollais. Stéphane est venu à la foire avec son fils Romain, 16 ans : *« Je viens depuis tout petit, et je suis très content. Je ne sais pas encore ce que je veux faire comme profession plus tard, mais il est sûr que je vais reprendre la suite de mes parents pour les brebis ».*

Classement sur ascendance FNROD 2021

1 - Maréchal Thierry (21) – Mouton Charollais
2 - Vesvre Kévin (71) - Mouton Charollais
3 - LPA de Charolles (71) - Mouton Charollais
4 - Gaec de l'Orme (03) – Suffolk
5 - EARL Bonnot Bernard (71) - Mouton Charollais
6 - Moiron Jean-Paul (89) - Suffolk
7 - Boutonnat Julien (03) - Mouton Charollais
8 - Rogemont Laure (58) - Mouton Charollais
9 - Albert Olivier (58) -Texel
10 - Fénéon-Dutrion Amandine (71) - Mouton Charollais



Julien Boutonnat, 32 ans, dispose d'un cheptel de 85 brebis, de 70 vaches et de 30 ha de céréales.



Bernard Bonnot 59 ans, est exploitant avec son épouse Denise. Ils ont un cheptel de 100 brebis Charollaises inscrites avec 80 vaches Charolaises.

Démonstration bois déchiqueté

Les plaquettes, une alternative possible

Le 11 août dernier, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, la Cuma Terr'eau et le GIEE Paill'ô Bois organisaient une démonstration de déchiquetage ainsi qu'une après-midi d'explication sur l'utilisation des plaquettes.



La broyeuse est équipée de 16 couteaux avec des grilles de différentes tailles (G20, pour obtenir des copeaux dédiés aux petites chaudières, G30 pour la majorité des chaudières à copeaux, G50 pour les plus grosses).

« *Cela fait 7 ou 8 ans que j'utilise le déchiquetage pour entretenir mon linéaire bocager et obtenir des copeaux qui sont ensuite valorisés en litière, en complément de paille* » détaille Nicolas Cottin, accueillant la démonstration de déchiquetage orchestrée par la Cuma Terr'Eau et le GIEE Paill'ô Bois.

En litière

Auguste Pacaud, animateur du GIEE Paill'ô Bois développe que le déchiquetage de haies permet d'obtenir une alternative en matière de litière qui offre « *une excellente absorption des fluides et une meilleure stabilité de la litière* ». Pour un rendu optimal, plusieurs techniques sont employées : « *certains agriculteurs du GIEE Paill'Ô Bois optent pour une couche initiale de 10 cm, puis en remettre une autre 2 à 3 semaines après et ainsi de suite. D'autres, mettent 30 cm ou bien font une alternance de paille plaquettes* ». Cela étant, « *ce système ne peut remplacer complètement la paille, il est préférable d'allier les deux, pour aider à la décomposition pour le compost de plaquette* ». Nicolas Cottin, qui épand cela sur ses terres précise « *que je ne retrouve aucun morceau de bois dans mes champs ensuite* ». Auguste Pacaud continue : « *Cette litière mixte apporte une résilience sur l'exploitation et amène un peu d'autonomie. Avec les plaquettes cela permet de réduire la surface de céréales à paille, pour, par exemple, faire des protéagineux* ». Mais, pour que cette litière soit efficace, « *il est nécessaire que les plaquettes soient bien sèches avant de les positionner dans les stabules, sans quoi leurs propriétés absorbantes et drainantes sont réduites* ». Il préconise aussi de « *bien surveiller ses animaux pour savoir à quel moment en rajouter. Par exemple, si les bêtes ne s'allongent plus, c'est que le tout est trop humide et donc qu'on a attendu trop longtemps avant de positionner la seconde couche* ». Un autre avantage est mis en avant : « *Avec ce procédé de litière, on peut attendre 15 jours environ. L'agriculteur gagne donc en tranquillité d'esprit et se dégage du temps* ».

Certains exploitants venus participer à l'après-midi s'interrogent sur la réutilisation du copeau. Auguste Pacaud répond : « *Si on a curé son copeau et entreposé dans un endroit bien sec, il est possible de s'en resservir puisque la décomposition de la plaquette intervient après celle du fumier. Mais j'insiste encore, le tout doit être sec pour éviter des problèmes sanitaires comme des mammites* ». Enfin, Auguste Pacaud présente les résultats de ses enquêtes chez les adhérents du GIEE. « *En moyenne, il existe une faible différence de coût de revient entre la paille autoproduite et la plaquette bocagère autoproduite (3,62 euros/T en plus pour la plaquette) et entre la paille achetée en andain ou juste pressée (3,81 euros/T en plus pour la paille). La réelle différence se fait entre la paille livrée et la plaquette autoproduite : 40 euros/T environ en plus pour la paille, ce qui représente presque le double du coût de production de la plaquette* ».

Se chauffer

Sur 125 chaudières automatiques au bois plaquettes installées dans le département, 90 sont agricoles et les autres appartiennent à des particuliers s'approvisionnant, pour la plupart, chez des agriculteurs. « *C'est une alternative durable pour le chauffage permettant d'atteindre une indépendance énergétique* » souligne Étienne Bourgy, Chargé de mission Énergie auprès de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Il rappelle que depuis les installations « *il n'y a eu aucun problème de fiabilité relevé, ce qui montre la pérennité du matériel* ». Néanmoins, l'investissement de départ est coûteux : « *il faut compter 27 000 à 30 000 euros (HT) pour l'installation d'une chaudière bois plaquette. Mais, cela est rentabilisé dans les 6 à 7 ans lorsqu'il s'agit d'un remplacement d'une chaudière au fioul et comme sa durée de vie est de 20 à 30 ans, cela est un placement intéressant. Cela représente une économie de 20 000 à 25 000 euros par an pour une maison de 250 m2 par rapport au fioul. C'est comme si on avait un fioul à 16 centimes du litre* ». Outre cela, « *avec cet outil, la chaleur est constante, le confort est donc amélioré* ». Côté environnement, « *la plaquette est chauffée à environ 300 °C. De ce fait, la combustion est presque totale et donc il y a très peu d'émissions polluantes* ». Là encore, pour un résultat optimum « *il faut des plaquettes bien sèches pour éviter tout encrassement* ». Enfin, Étienne Bourgy précise : « *Une dizaine d'agriculteurs approvisionnent les chaudières de collectivités dont un groupe est fournisseur de huit chaudières communales. Le SIEEEN est d'ailleurs gérant de ces approvisionnements* ».

CHLOÉ MONGET

Le GIEE Paill'ô Bois

Ce collectif d'agriculteur est engagé dans un projet de modification et de consolidation de pratiques agroécologiques ayant des objectifs économiques, environnementaux et sociaux (amélioration des conditions de travail). Le GIEE Paill'ô Bois cherche à valoriser les linéaires bocagers afin de réduire la dépendance en paille. Pour adhérer à ce groupement, il est nécessaire d'être membre de la Cuma Terr'Eau. Contact : 06 88 81 82 85 ou cuma.terreau58@gmail.com



Une fendeuse scinde les plus grosses souches avant le passage dans la déchiqueteuse.



▶ Agenda

16/09 Rénove ta prairie

La fédération des Cuma en partenariat avec la Chambre d'agriculture organise un après-midi sur le thème de la rénovation des prairies, avec pour objectifs de comprendre pourquoi la prairie se dégrade et comment bien la réimplanter avec des démonstrations de différents types de semoirs. Lieu de la rencontre : Croix de Chaligny, proche de Château-Chinon. Contact : 03 86 93 40 29 ou bourgogne.58@cuma.fr

18/09 Un samedi à la ferme à Gimouille

À partir de 10 heures, la ferme Cadiot accueille les visiteurs pour une journée où ils pourront découvrir le matériel agricole, échanger avec les exploitants, gambader sur le marché de producteur (de 14 heures à 18 heures), voir une démonstration de chien de troupeau ainsi que se renseigner sur les formations et les métiers agricoles. Renseignements : 03 86 93 40 37.

Jusqu'au 25/09 It's Wine Time

L'Étang du Niffonds accueille l'Ensem pour la 3ème édition du It's Wine Time. À cette occasion, les appellations de Sancerre, Pouilly et Coteaux du Giennois proposent des balades-dégustations chaque semaine du jeudi au samedi à 18 h 30. Tarifs : plein tarif 12 € - tarif réduit (Wine Pass) 9 € - gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.
Informations pour la Nièvre : La Tour du Pouilly-Fumé : 03 86 24 04 70 ou Office de Tourisme de Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 28 11 85.

▶ En bref

Sauvegarde

Programme de plantation dans les parcelles agricoles du Morvan

Le Parc naturel Régional du Morvan propose aux agriculteurs du Morvan un appel à candidature pour des plantations dans leurs parcelles agricoles. Sera assuré par le Parc : la fourniture des arbres, la protection du gibier, du paillage, du barbelé. Les exploitants volontaires devront se procurer : les piquets de clôtures et la plantation ainsi que l'entretien desdits arbres. Le but de la manœuvre est de réimplanter des arbres isolés qui *« offrent un indéniable intérêt agronomique (ombre au bétail, maintien des sols frais), paysager (marqueur et repère paysager) et écologique (habitat d'une faune diversifiée, dont la pie-grièche à tête rousse) »*. Un maximum de 10 arbres par agriculteur est autorisé, pour qu'un plus grand nombre en bénéficie. Pour candidater, le bulletin d'inscription (téléchargeable sur biodiversitedumorvan.n2000.fr où le cahier des charges et la liste des communes concernées sont consultables) est à renvoyer avant le 15 septembre à biodiversite@parcmorvan.org

Domaine de Gravillot

Un nouvel adhérent au réseau Bienvenue à la ferme

Le Domaine de Gravillot, à Château-Chinon-Campagne vient d'adhérer au réseau Bienvenue à la ferme.



Collaboratrice d'exploitation, gestion des gîtes ou encore mi-temps au Legta, Karine multiplie les casquettes.

« Nous sommes ouverts depuis mars 2019, et jusque-là les années ne se ressemblent pas, notamment à cause de la crise sanitaire » explique Karine Sy, propriétaire du Domaine de Gravillot, avec son compagnon François Breugnot. Le meublé de tourisme se trouve sur une exploitation agricole de bovins allaitants Limousins, inscrits au Herd-Book depuis une vingtaine d'années, située au cœur du Morvan. *« Le projet était en réflexion depuis plusieurs années car nous avions à cœur de rencontrer des personnes d'horizons différents, de partager la beauté de notre Morvan et de participer au développement économique de notre région. Ayant récupérés la maison familiale et ne pouvant y vivre, nous avons décidé de l'aménager en deux meublés de tourisme pouvant communiquer entre eux afin d'accueillir les regroupements familiaux. La Nièvre se situant au centre de la France, c'est un endroit où les familles nombreuses peuvent se retrouver. La configuration de nos gîtes s'y prête puisqu'ils sont modulables »*. Par la suite, Karine et François souhaiteraient développer la vente directe de viande et faire découvrir la viande Limousine aux touristes. *« C'est une des raisons de notre adhésion au réseau Bienvenue à la ferme »*.

Faire connaître son métier

« Nous espérons aussi par cette adhésion toucher une clientèle d'horizons encore plus différents pour faire de nouvelles rencontres afin d'expliquer notre métier d'exploitant, à des personnes intéressées » développe Karine avant d'ajouter *« nous voulons travailler sans ambiguïté, en toute transparence afin que le public comprenne notre profession de l'intérieur et surtout le voit autrement, car il a énormément changé »*. Elle poursuit : *« Le Département est plein de richesses, et Bienvenue à la ferme permet de mettre en avant ces dernières via des exploitations ; c'est un coup de projecteur bénéfique sur des filières qui ne sont pas toujours connues comme les porcs plein air du Morvan qui a été mise en place il y a un deux ans environ »*.

Un soutien au quotidien

Si aujourd'hui les deux gîtes (l'un pour 10 personnes et l'autre pour 2 à 4 personnes) sont terminés, cela n'était pas forcément gagné au départ. *« C'est une maison familiale, qui appartenait au père de mon compagnon. Lorsqu'il est décédé, nous avons hérité de la maison. Nous ne voulions pas que la maison reste sans vie, nous avons donc opté pour la transformer en gîte, et ce, sans trop se poser de question. Durant toutes nos démarches, nous avons pu compter sur le soutien de l'ADT de la Nièvre, et particulièrement sur celui de Séverine Cailliau consultante à l'ADT. C'est elle qui les a mis en relation avec Clémence Guillaumet conseillère en diversification à la chambre d'agriculture de la Nièvre afin d'adhérer au réseau Bienvenue à la ferme »*. Depuis leur adhésion, Karine et François peuvent compter sur le soutien de Clémence Guillaumet, *« qui est très disponible et répond à toutes leurs interrogations, c'est un véritable atout d'avoir un appui de ce type lorsque l'on démarre »*.

La vie à tout prix

Au total, un an de travaux a été nécessaire pour métamorphoser la maison. *« Nous l'avons agrandie en transformant notamment les anciennes écuries en chambre et salle de bains »*. Néanmoins, un vestige du passé trône encore dans le plus grand gîte : l'escalier montant à l'étage. Si Karine et François habitent Blismes à côté de leur exploitation (90 vêlages en bovins allaitants avec vente de reproducteurs et 50 porcs élevés en plein air le tout sur 136 ha), ils pensent, à terme, revenir au Gravillot. *« Si on revient habiter ici cela sera pour nos vieux jours, sauf si la vie en décide autrement »*. En attendant, Karine jongle entre un mi-temps au Legta de Château-Chinon, et un statut de conjointe collaboratrice sur l'exploitation avec la gestion des gîtes (accueil, ménage, etc.), l'élevage de porcs plein air du Morvan, ainsi que la vente directe de viande de bœuf et de veau rosé. *« C'est beaucoup de travail et d'organisation, mais au moins la maison n'est pas vide, elle vit, presque comme avant »*.



Karine avoue qu'un des atouts du site est la vue imprenable sur le Bazois, depuis les terrasses des deux gîtes.

Chloé Monget

Domaine de Gravillot : 1 chemin de la Fontaine d'Amour, 58120 Château-Chinon Campagne. Coordonnées : 03 86 84 78 05, 06 19 82 14 53 ou gitesdegravillot@orange.fr

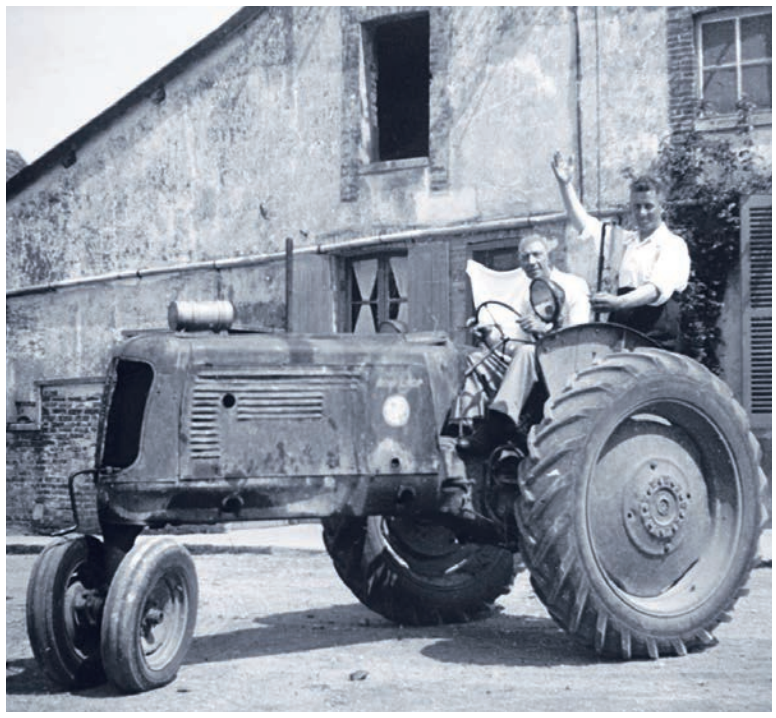
Histoire

Quand des Néerlandais trouvaient dans l'Yonne une terre d'accueil

Jean-Michel Besancenot, membre des Amis du patrimoine de la vallée de la Vanne et érudit, nous rappelle un aspect peut-être encore méconnu de l'histoire agricole de l'Yonne : l'installation, après la première guerre mondiale, de paysans néerlandais qui ont marqué le nord-est du territoire.



A la ferme de Vauluisant, à Courgenay : Joop Van Melle (à gauche) et Pierre Quaak.



À la ferme des Grands Essarts, à Bagneaux, l'arrivée, en 1945, d'un tracteur de marque Oliver.

C'est en 1924 que Gilles Quaak arrive à la ferme des Grands Essarts à Bagneaux (proche de Villeneuve l'Archevêque, au nord de l'Yonne).
Pour beaucoup de familles nombreuses d'agriculteurs, les Pays-Bas, très peuplés, n'offraient pas suffisamment de terres à cultiver… il fallait donc partir et les campagnes françaises qui se dépeuplaient à cette époque étaient prêtes à accueillir de nouveaux paysans (de 1914 à 1946, 1 habitant sur 3, en France, a quitté la campagne et beaucoup de terres étaient à l'abandon).
Historiquement, des affinités pouvaient exister entre des familles françaises et les Pays-Bas, qui furent un refuge pour les Huguenots (religion réformée) persécutés par la monarchie française, au XVII[ème] siècle.
Au cours des années vingt, donc et dans un premier temps, l'Église réformée de Bruxelles a apporté son aide à l'organisation de cette migration vers la France.
Gilles Quaak a appris le Français et a fait venir ses trois frères -Jacques, Pierre et Adrien- qui ont loué des fermes dans les environs de Bagneaux.

Une succession d'installations

À partir de 1930, avec l'aide, efficace et recherchée, de Pierre Quaak, d'autres pionniers sont arrivés des Pays-Bas et se sont installés comme agriculteurs dans la région. En 1931, Antoine Bos est arrivé comme salarié chez Gilles Quaak, suivi par ses frères Johannes et Baudoin.
En 1932, la famille Van Strien s'installe, à son tour, à Champ Cléris, sur la commune de Coulours. En 1938, elle a repris en plus la ferme de Lucin à Saint-Maurice aux Riches Hommes, toujours dans l'Yonne. En 1932, la famille Van der Vekken arrive à Chasse Profit, sur la commune de Rigny-le-Ferron, dans l'Aube voisine et les Van Kempen s'installent à Chanteloup, sur la commune de Villadin, également dans l'Aube.
En 1937, Gilles Quaak a accueilli, temporairement, sur la ferme d'Armentières, à Saint-Benoît sur Vanne, dans l'Aube, des représentants de deux nouvelles familles néerlandaises : les Knibbe et les Van Melle. Après un passage, peut-être comme ouvrier, à la ferme de Lucin, J. Groen s'est installé à la ferme des Glacières, à Saint-Martin du Tertre, près de Sens.
À la ferme des Saints-Pères, sur la commune de Saligny, c'est encore une nouvelle famille, les Meurs, qui arrive en 1939 suivie, en 1940, de la famille Wassen sur la ferme du Foulon, à Saint-Benoît sur Vanne. L'enquête de 1947, rapportée dans l'ouvrage de G. Lecarpentier, fait ressortir *« qu'une majorité de colons hollandais se trouve dans le nord-est du département de l'Yonne et a même débordé sur l'Aube à l'ouest de Troyes… le seul canton de Villeneuve l'Archevêque, dans la vallée de la Vanne et aux alentours de cette vallée, regroupe 68 cultivateurs hollandais »*.

L'Yonne et l'Aube, terres de prédilection

En 1954, 7 départements français comptaient 338 agriculteurs d'origine néerlandaise dont 42 % dans l'Yonne (101) et l'Aube (42). *« Les Hollandais »* comme on les appelait, ont apporté à la région des techniques nouvelles qui seront reprises par les agriculteurs locaux, tant pour l'exploitation des terres que dans les domaines de l'élevage (notamment laitier) et du maraîchage.

En 1949, G. Lecarpentier remarquait que *« les colons hollandais passent en général pour être de bonne vie et mœurs et qu'ils entretiennent de bons rapports avec la population française, qui témoigne volontiers de leur grande activité et de leurs mérites comme agriculteurs, non sans marquer cependant quelque jalousie des succès et de la supériorité agricole des nouveaux venus ! »*

JEAN-MICHEL BESANCENOT
(LES AMIS DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE LA VANNE-APVV)

Point de vue

Les ZNT, un engrenage malsain

Dès les premières annonces du gouvernement sur les ZNT, notre réseau syndical aperçut le danger que pouvait présenter une telle loi. Nous avons bien senti que les nombreux incidents entre des riverains et des agriculteurs allaient se multiplier et que, cette mesure, censée les protéger, ne ferait que jeter de l'huile sur le feu.



Franck Pouillot, secrétaire général adjoint FDSEA Yonne.

Dans un premier temps, cela laisse entendre qu'il y a une dangerosité de notre métier et que nous y exposons les riverains. Alors même que nous avons pour vocation première de nourrir nos concitoyens, les *« protéger de nos pratiques »* sous-entend que nous pouvons leur nuire ! Je refuse de me laisser ainsi considérer par le législateur. Je suis un professionnel, responsable et formé, je ne sors pas mon pulvérisateur par envie, mais par nécessité, pour offrir à mon voisin la nourriture la plus fiable du monde.
Suite à l'acharnement de la presse et de la plupart des médias qui tirent à boulets rouges sur l'agriculture conventionnelle, la suspicion s'est installée dans nos campagnes. Certains riverains qui jadis nous saluaient quand nous passions en tracteur, se bouchent le nez aujourd'hui et se détournent de nous. Sans doute n'avons-nous pas su aller vers eux expliquer notre métier et ses évolutions, mais en quelques années, qui aurait pu prédire un tel revirement des comportements ?
Nous avons manifesté, mobilisé contre les ZNT, parce que nous savions que nous mettions le doigt dans un égrenage infernal. Certes, nous n'avons pas pu faire enterrer le projet de loi, mais les *« chartes riverains »* étaient un moindre mal. Or, la machine étatique s'appuie plus sur la peur que sur la science et du coup le Conseil d'État a décidé de mettre son nez dans le dossier, et souhaite le durcir encore. C'est donc la catastrophe annoncée qui arrive, la surenchère normative alors même que les études scientifiques se veulent rassurantes sur la dérive. Les ZNT sont le début d'une escalade qui au final stigmatise et vise tous les agriculteurs, biologiques comme conventionnels et qui met en danger notre place dans la ruralité.
Notre réseau syndical est d'ores et déjà au travail et dès la rentrée nous devrons à nouveau nous mobiliser pour défendre notre métier ! Les ZNT sont inacceptables et contre-productives. Elles sont le fruit de la volonté d'une poignée de citadins et non de nos voisins des campagnes. Les ZNT nous ramènent au plus abject de notre société : la surveillance et la dénonciation des uns par les autres ! Je suis prêt à évoluer dans mon métier, dans mes pratiques, pas à être sacrifié pour une idéologie mortifère et nauséabonde, véhiculée par des prêcheurs d'apocalypse qui se prétendent meilleurs défenseurs de la nature que nous, agriculteurs, qui en sommes les réels artisans au quotidien.

FRANCK POUILLOT


V·MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
contact@vmat-dallage-chape.fr

▶ Agenda

27/08 Marché à la ferme de la Maiterie à Villiers-sur-Tholon

C'est devenu une tradition, chaque dernier vendredi du mois, entre mars et octobre, la famille Boname organise un marché à la ferme avec une vingtaine de producteurs locaux : foie gras, volaille, viande de bœuf, truite, escargots, fromages, glaces, pâtisseries, légumes, vins, bières et même quelques spécialités malgaches. Les producteurs et artisans viennent partager leur métier passion avec les visiteurs. Un panier garni est à gagner par tirage au sort chaque vendredi. Ouverture des portes de 16 heures à 20 heures. Prochaines dates : les 24 septembre et 29 octobre 2021.

07/09 Formation à l'utilisation du TESA

Une matinée pour apprendre à faire fonctionner et à maîtriser le TESA avec la nouvelle CCN est organisée dans la salle du BIVB à Chablis. Pour ceux qui préfèrent sous-traiter cette opération incluant la DPAE (déclaration préalable d'embauche), les bulletins de salaire et les documents de fin de contrat (certificat de travail, attestation Pôle Emploi, solde de tout compte et portabilité de la prévoyance), la FDSEA est là pour vous aider. Contact : 03 86 49 48 10 ou par e-mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr pour obtenir un bulletin d'inscription.

09/09 Permanence emploi à Chablis

La prochaine permanence emploi de la FDSEA de l'Yonne a lieu le jeudi 16 septembre, de 9 heures à 12 h 30, à la mairie de Chablis. Pour rappel, ces permanences ont lieu chaque troisième jeudi de chaque mois. Elles ont vocation à répondre aux diverses problématiques sur l'emploi viticole (législation du travail, aide aux recrutements, aide au maintien dans l'emploi des salariés, aide à la formation des salariés, contrats de travail, procédures de rupture de contrat…), grâce à la présence de France Lahutte, animatrice emploi de la FDSEA et Laetitia Clerc, la juriste. Pour plus d'informations, contacter la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 10.

08/10 Info fruits

Les cotisations suite au gel des arbres fruitiers seront prises en charge. De nouveaux taux de perte ont été définis pour les fruits à pépins et les fruits à coques : poires, pommes, pommes à cidre, noix et noisettes. Les taux de perte pour les cerises, les prunes, les mirabelles, les abricots, les nectarines et les pêches sont déjà connus. Vos taux de perte sont à renseigner sur le site de la préfecture de l'Yonne : https://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Mesures-nationales-et-mesures-exceptionnelles/Calamites-agricoles/Taux-de-perte-calamites-agricoles-2021. Le formulaire est à compléter et à retourner pour le 8 octobre 2021 au plus tard sur gelavril21.blf@bourgogne.msa.fr. Contact : Marie Favereau à la FDSEA 03 86 49 48 12 ou marie.favereau@fdsea89.fr

Biodiversité

Deux projets soutenus par le plan de relance

C'est pour faire face aux conséquences économiques liées à la crise sanitaire que le plan France relance a décidé d'encourager deux programmes dans l'Yonne en matière de préservation de la biodiversité.

Les projets ont été sélectionnés selon plusieurs critères : la valeur ajoutée pour la biodiversité, le caractère durable des aménagements dans les aires protégées et l'avancement permettant un engagement rapide. Dans l'Yonne, ce sont deux espaces naturels et sites classés qui seront en partie financés par France relance en articulation étroite avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté dont celui des pelouses calcaires marneuses à orchidées sauvages sur la commune de Turny. Un projet défendu par Yonne Nature Environnement.

Sauver les orchidées sauvages

L'emplacement de deux hectares se situe entre les hameaux de Saudurand et de Fays en lieu et place d'un ancien terrain de motocross à l'abandon depuis de nombreuses années. *« La forêt d'Othe possède un grand couloir écologique et les pelouses calcaires situées à cet endroit se referment et tombent en désuétude à cause de la pollution et de la végétation »* explique Catherine Schmitt, Présidente de l'association Yonne Nature Environnement. *« Lors du premier confinement, nous avons réalisé un inventaire que nous avons mis en page et fait valider par le conservatoire des natures de Bourgogne. Le projet de réhabilitation du site cadrait complètement avec l'appel à candidatures de France relance pour sauver les orchidées sauvages du site »* poursuit-elle. L'association a obtenu une subvention de 15 360 €uros à laquelle elle rajoutera les 20 % requis pour pouvoir bénéficier de cet argent public (comme l'indique la loi).

Un investissement humain colossal

De nombreuses idées ont été émises pour rendre le lieu accessible. Pour ce faire, il faudra envisager plusieurs phases de travaux. Tout d'abord, environ 6 tonnes de pneus sont à extraire de la végétation. La Coved a proposé de mettre une benne à disposition pour débarrasser ces encombrants. Ensuite, une phase de débroussaillage est à prévoir pour enlever toutes les ronces et autres plantes envahissantes qui ont investi le site. Les orchidées ont besoin de clarté pour survivre et l'endroit est bien sombre à cet instant. *« Nous pensons diviser le site en quatre parcelles et installer des clôtures amovibles pour laisser paître des moutons que nous changerons de place au fur et à mesure qu'ils auront brouté les prairies »* indique Catherine.

Les futurs aménagements

Les projets ne sont pas encore arrêtés et ils dépendront des finances de l'association. Ils devront être achevés en septembre 2023. La mairie aimerait tracer un sentier botanique allant de la forêt à la plaine avec un point de vue et une table d'orientation. Des marches seront creusées pour atteindre la route et un terrassement devra être effectué pour poser une tonne à eau à destination des moutons. Une manière de créer du lien social en appelant à l'aide les bonnes volontés, en impliquant le village et les enfants dans la sauvegarde de la biodiversité. Les sols calcaires propices à la prolifération des orchidées sont une particularité de notre département, et cette flore attire aussi de nombreuses espèces de papillons qu'on ne voit pas ailleurs et qui pourront ici se sentir préservés.

Florence Campenon

Parc naturel

Le brame du cerf à Boutissaint

Voilà un peu plus d'un an que Vanessa Beau a repris le bail d'exploitation du célèbre parc naturel accompagnée de deux associés. Cavalière, à l'instar de son créateur Pierre-Élie Borione, la nouvelle locataire connaît bien les activités du tourisme et de l'hôtellerie.



180 biches et cerfs vivent en complète liberté à Boutissaint.

Créé en 1968 par Pierre-Elie Borione, forestier, chasseur et cavalier, le parc de Boutissaint à Treigny avait pour mission première de faire connaître la faune européenne. Étendu sur 400 hectares au cœur de la Puisaye, il est une invitation à découvrir la flore et la faune. Chaque année, ce sont 20 000 visiteurs qui passent les portes pour déambuler dans les allées du parc en toute quiétude dans une nature préservée et hors du temps.

Un havre de paix pour les animaux

Ce sont 180 biches et cerfs ainsi que 180 daims que l'on peut apercevoir au cours d'une balade à travers la forêt via les chemins forestiers entretenus à cet effet. Les animaux sont en complète liberté et se nourrissent au gré des fruits tombés des arbres. Des enclos sont aménagés pour accueillir d'autres mammifères comme les 80 sangliers, deux bisons d'Europe à la stature impressionnante, des mouflons corses, des chèvres naines, des oies, des canards, des paons et des poules de races anciennes. Les chevaux sont ceux de Vanessa, la gérante des lieux. Ils lui permettent de patrouiller dans le parc et de surveiller que tout se passe bien pour la faune et la flore. Des poneys sont à disposition des enfants, à louer pour des balades en main.

Le cerf, le roi de Boutissaint

Il est celui pour lequel les visiteurs viennent à Boutissaint. Malgré sa carrure imposante, environ 1,50 mètre au garrot, il reste le plus convoité, celui que l'on cherche. *« La nouvelle légende de Boutissaint est le cerf blanc que le parc vient d'acquérir, une race extrêmement rare qui éveille la curiosité des promeneurs, mais il est difficile à apercevoir. Il faut être patient. L'autre star est un dénommé Chambord, fils de Monsieur qui fut la star de "L'école buissonnière "de Nicolas Vannier »* confie Vanessa Beau, la maîtresse des lieux.

La fin de l'été est synonyme du brame

« Un grand coup de chaleur et un grand coup de froid juste après sont les conditions requises pour entendre le brame. En principe, entre le 15 août et le 15 septembre pour les cerfs et entre le 15 septembre et le 15 octobre pour les daims. Mais la nature est aléatoire et il n'est pas possible de garantir une date fixe. Le top est lorsque cerfs et daims bramment en chœur aux alentours du 15 septembre. C'est un spectacle fabuleux » promet Vanessa. Même si le daim brame un peu moins fort que le cerf, ce concert de vocalises reste mémorable pour les amateurs de sensations. Le brame attire chaque année une moyenne de 4 000 curieux les vendredis et les samedis soir.

Les cerfs et les daims bramment pour attirer l'attention des femelles pendant la saison des amours. Le brame peut aussi être un cri d'intimidation destiné aux autres mâles pour les impressionner.

Florence Campenon

Écouter le brame : Les vendredis soir et les samedis soir, entre le 15 août et le 15 septembre pour les cerfs et entre le 15 septembre et le 15 octobre pour les daims. Le parc est fermé de début novembre à avril sauf vacances scolaires.

Apiculture

L'unique gelée royale *made in Yonne*

C'est la seule production de notre département, un nectar biologique produit par Eva Delandre à Corvignot, un hameau de Saint-Léger-Vauban, dans le parc régional naturel du Morvan.

Installée depuis 2018, Eva possède un peu plus de 200 ruches dont près de cinquante sont destinées exclusivement à la production de gelée royale. Amoureuse de la nature, cette citadine a souhaité acquérir ce savoir-faire ancestral et retrouver les valeurs de la campagne en adoptant une vie rurale en immersion avec les fondamentaux du Morvan. En créant son entreprise, elle s'est engagée à exercer des pratiques agricoles respectueuses de l'abeille et de l'environnement. Ainsi, l'apicultrice soigne ses abeilles avec une alimentation naturelle à base de miel et de pollen exclusivement.

Méthode de fabrication

Produire de la gelée royale ne s'improvise pas. Le processus est très technique comme l'explique Eva Delandre : *« Rigueur, organisation et préparation sont les maîtres mots. Une partie de la confection se pratique en laboratoire et une autre dans les ruches. Le principe est de greffer des larves sur des barrettes en bois de 30 cupules qui seront ensuite disposées dans les ruches. Puis, les abeilles nourrices viendront alimenter les larves pendant trois jours. Pour récolter la gelée, l'apiculteur reprendra ses barrettes, enlèvera la cire et aspirera d'abord la larve puis la gelée qu'il transférera dans un pot en verre. Ainsi la substance blanchâtre extraite sera mise en petits pots de 10 ou 25 grammes. Les lots seront numérotés pour conserver une traçabilité et comporteront le label de la Gelée Royale Française. Un produit complètement naturel et excellent pour notre santé, élaboré dans le respect d'une charte très exigeante pour garantir une très haute qualité ».*

Bienfaits pour la santé

Une petite cuillère doseuse (livrée avec le pot) à prendre chaque matin à jeun sous forme de cure de trois ou quatre semaines. La gelée doit fondre sous la langue (y ajouter du miel si le goût vous paraît un peu âpre). *« Généralement, on prend la gelée à l'automne et/ou au printemps lors des écarts brutaux de températures favorisant les rhumes »* précise l'apicultrice. La gelée contient des vitamines et minéraux, dont le 10 DHA acide hydroxy-2-décénoïque (que l'on ne trouve que dans ce produit) et se conserve au réfrigérateur. Prendre une cure développe des défenses immunitaires, réduit la fatigue, aide à la concentration, participe au fonctionnement normal des systèmes nerveux, favorise un métabolisme énergétique normal et maintient une belle peau. Biologique ou conventionnelle, la gelée royale a un coût relativement élevé, c'est pourquoi Eva Delandre a préféré offrir du bio.

Une année 2021 catastrophique

« Même si la gelée royale est moins dépendante de la météo que le miel, 2021 restera une récolte au minimum de ce qu'il est possible de faire. 2020 avait été une meilleure année. En 2021, il a manqué trois ou quatre degrés pour obtenir de la miellée et les fleurs sauvages ont manqué à cause du froid. Nourrir les abeilles au miel et au pollen n'a pas suffi. En quantités, nous avons récolté 40 % de la récolte 2020 avec 50 % de ruches en plus. Concernant le miel, nous en avons produit huit fois moins qu'en 2020. Il est vraiment désolant de constater que tous nos efforts ont été vains » raconte Eva. Eva Delandre, apicultrice biologique, a diversifié ses fabrications. Elle propose, en plus de la gelée royale, du pollen, de la propolis, des miels toutes fleurs sauvages du Morvan et de l'acacia. Elle espère que 2022 lui permettra d'oublier cette année difficile et espère élargir sa gamme en proposant des miels de châtaignier et de sapin, toujours en privilégiant la région morvandelle, naturelle et sauvage.

FLORENCE CAMPENON



Eva Delandre, apicultrice bio dans le parc naturel régional du Morvan.



Récolte de gelée royale.

Où trouver la gelée royale de l'Yonne
- Ferme de l'Abbaye de La Pierre-qui-Vire 89
- Pharmacie de Rouvray 21
- Vival de La Roche-en-Brenil 21
- Quincy-le-Vicomte 21

Possibilité de commander au 06 70 22 7 43 et d'être livré par la Poste.



Gelée royale française biologique.



Vendredi 3 septembre
de 10h00 à 16h00

au GAEC DES PERNETS,
Les Pernets,
89350 Villeneuve-les-Genets

Venez découvrir une exploitation équipée de 2 robots de traite Lely Astronaut A5

Également :
- 1 Lely Juno Flex
- 1 Dal
- Lely Grazeway
- Lely Walkway

LELY
www.lely.com

Renseignements : Lely Center Monéteau 06 43 69 02 60

Réchauffement climatique

L'agriculture est attendue

Le rapport du Giec, rendu public le 9 août dernier, dresse un état des lieux de la situation climatique en montrant les conséquences du réchauffement et du dérèglement pour l'Homme et la nature.

La situation ne fait que s'accentuer et les derniers chiffres montrent une accélération avec des conséquences laissant craindre une situation au mieux incertaine, au pire incontrôlable !

Le Giec tire donc une nouvelle fois la sonnette d'alarme face à des États, des décideurs et des consommateurs qui tardent à concrétiser leurs objectifs de neutralité carbone issus des accords de Paris. Au-delà du constat, le rapport trace des perspectives climatiques, donne les objectifs à atteindre pour tenter de limiter la hausse des températures, mais n'apporte pas les solutions. C'est à chaque pays, à chaque secteur, à chaque citoyen de se donner les moyens et de mettre en place des solutions efficaces pour tendre vers la neutralité carbone.

Dans son résumé à l'intention des décideurs, les rapporteurs présentent les actions potentielles et leur intérêt pour répondre aux enjeux du climat : l'atténuation des émissions, l'adaptation au changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la sécurité alimentaire.

Des leviers à actionner

Nous devons nous interroger sur les options qui permettent de répondre au mieux à ces enjeux.

En premier lieu, la hausse de la productivité agricole, quel que soit le système de production, conventionnel ou biologique, est à rechercher. Il n'y a pas de système parfait et tous disposent de marges de progrès pour répondre aux enjeux du climat. Les besoins en production ne diminueront pas demain, bien au contraire, qu'il s'agisse de nourrir une population mondiale en croissance ou de remplacer les énergies fossiles. Le Giec incite donc à optimiser chaque système agricole en intégrant la biodiversité et la gestion du carbone : en clair, moins émettre et mieux capter.

Le deuxième levier est le développement de l'agroforesterie. La biodiversité et la production agricole ne sont pas antinomiques. Les externalités positives des arbres et des haies, aussi bien pour la production que pour l'environnement, sont une réalité que ce soit pour les sols, l'eau, l'air, l'économie circulaire…

Le troisième levier est l'augmentation de la teneur en carbone des sols. L'agriculture permet de capter des GES dans les sols. Pour cela il est nécessaire d'augmenter la teneur en carbone organique en produisant plus de biomasse avec des systèmes agricoles limitant les sols nus.

Le quatrième levier reste la limitation du gaspillage alimentaire de la production à la consommation. Près de 25 % de la production est gaspillée, ce qui représente près de 10 % des émissions de GES dans le monde !

D'autres pistes sont encore à explorer. Pêle-mêle : l'amélioration de la gestion des productions agricoles, la réduction de la conversion des pairies en culture, l'amélioration de la gestion des terres pâturées, la gestion de l'eau, des forêts, le renforcement de la diversification agricole, la réduction du tassement des sols, de la salinisation et de l'érosion, la modification des habitudes alimentaires, une meilleure gestion de l'étalement urbain, l'amélioration des instruments du partage du risque…

L'agriculture victime, cause et solution

La France, dont l'agriculture est reconnue dans le monde entier pour la diversité de ses productions et la qualité de ses produits, a su, par choix politique, conserver une agriculture diversifiée et à taille humaine. C'est un atout qui doit être préservé et mis en perspective.

L'agriculture est la cause de 23 % des émissions dans le monde, mais seulement 11 % pour l'Europe et 17 % pour la France (chiffre plus élevé car la production d'électricité est neutre en carbone du fait du nucléaire).

L'agriculture mondiale participe aussi au réchauffement par le biais du méthane (44 %), du protoxyde d'azote (82 %) qui ont pour particularité d'être moins durables dans l'atmosphère mais d'avoir un pouvoir de réchauffement beaucoup plus élevé, respectivement 5 et 80 fois, que le gaz carbonique.

Il faut avoir conscience que la neutralité carbone est impossible à atteindre pour l'agriculture car les émissions sont largement dues à un processus biologique naturel et inéluctable.

Quant aux conséquences du réchauffement pour l'agriculture, elles sont nombreuses : augmentation de la pression des ravageurs et des maladies, de l'érosion, de la dégradation des sols, avec, pour corollaire, un impact sur l'eau, les rendements, l'élevage pour la production alimentaire, le bien-être des animaux, sans omettre les déplacements des zones de production…

L'agriculture est à la fois victime, cause et solution. **Victime** : cette année 2021 en est une démonstration parfaite. **Cause** : comme toute activité humaine, elle émet des GES. **Solution** : car l'agriculture peut répondre à deux défis, produire du carbone renouvelable pour remplacer les énergies fossiles et capter plus de carbone dans les sols.

Des transitions agricoles à accompagner

L'agriculture française, toutes filières confondues, a déjà engagé les transitions nécessaires. La FNSEA en a fait le thème de son rapport d'orientation 2020, avec une volonté forte d'engager l'agriculture : *« Faire du défi climatique une opportunité pour l'agriculture »*.

D'autant que nous ne partons pas de rien. Les émissions de la ferme France ont baissé de 8 % entre 1990 et 2018 alors que, en parallèle, la production a augmenté.

Un certain nombre de pistes sont déjà étudiées et développées, permettant moins d'émission à l'unité produite, comme le souhaite le Giec : efficience de l'azote, mise en place de légumineuses, modification des rations, couverture des fosses à lisier, efficacité énergétique améliorée, poursuite de la recherche génétique sur les semences, développement de l'agroécologie, travaux sur la biodiversité… Faute de solution parfaite, nous devons travailler sur des solutions multiples.

Les transitions se doivent aussi d'être territoriales. À chaque territoire, chaque climat, chaque type de sol, les solutions seront différentes. Notamment, la migration des productions, des cépages, des semences, des systèmes… permettra de s'adapter au climat de demain.

Au niveau de l'exploitation agricole, la transition doit être approchée de manière globale, car tout changement emporte des conséquences sur le reste de l'exploitation comme sur son environnement. En ayant toujours à l'esprit la dimension économique, qui intègre la nécessité de répondre aux marchés et de rémunérer les producteurs.

L'agroécologie permet de répondre aux trois défis, économique, écologique et social, en partant du principe que c'est la diversité des systèmes qui fait la richesse et la force de l'agriculture.

Après plusieurs décennies de solutions chimiques, l'agriculture a entamé un virage en remettant le sol au centre des systèmes de production. Une vie du sol dynamique, par l'augmentation de la production de biomasse et de matière agricole, entraîne un certain nombre d'externalités positives, et notamment la captation de carbone, la limitation de l'érosion et de la battance, une meilleure efficience des engrais, une moindre dépendance aux produits phytosanitaires…

Forte de ce constat, l'agriculture développe les solutions pour permettre de capter plus de carbone par la couverture des sols, la simplification du travail du sol, le renforcement des ressources en engrais organiques, le renforcement de la biodiversité par l'allongement des assolements et le développement d'éléments paysagers, l'intensification modérée des prairies, l'allongement de la durée des prairies temporaires, l'enherbement des inter-rangs dans les vignes et les vergers…

Parallèlement, l'agriculture produit déjà 20 % des énergies renouvelables en France principalement grâce aux biocarburants, à la méthanisation et au photovoltaïque.

Des transitions agricoles à financer

Nous partageons le constat du Giec : il est urgent d'agir.

Nous sommes convaincus que le développement d'une agriculture de production peut se poursuivre avec un impact très limité sur le climat. Mais cela exige un contexte favorable. Il n'y a pas de transition sans investissement et sans accompagnement, qu'il s'agisse de la recherche, notamment génétique, des nouvelles technologies, des systèmes de cultures, du matériel utilisé…

Il n'y a pas de transition sans accompagnement financier. L'agriculteur doit avant tout pouvoir vivre du prix de ses productions. Ensuite, il faut accompagner l'agriculture en rémunérant les services rendus, notamment les prestations pour services environnementaux en faveur de la biodiversité et le stockage du carbone.

Il n'y a pas de production, et encore moins de souveraineté alimentaire, sans eau. L'eau sera plus difficile à gérer demain, nous en sommes conscients. Il nous faut donc moins irriguer à l'unité produite, en travaillant sur des plantes et des variétés moins consommatrices, comme sur des systèmes d'irrigation plus précis. Il nous faut aussi réutiliser l'eau issue de l'assainissement, améliorer le stockage de l'eau pour que les inondations, de plus en plus fréquentes, ne soient pas synonymes que de destructions de cultures et de prairies mais contribuent aussi à la pérennisation des productions. C'est tout l'enjeu des travaux engagés dans le Varenne agricole de l'eau et de la lutte contre le changement climatique.

Cet accompagnement des transitions doit encore se manifester par l'adaptation des outils de gestion des risques à la réalité des accidents climatiques, pour conforter la résilience des agriculteurs.

Enfin, la France et l'Europe peuvent aussi contribuer à ces objectifs au-delà de leurs frontières. Il suffit de stopper l'importation de productions qui ne respectent pas les objectifs de production bas carbone. La France doit en faire une priorité de sa présidence de l'Union au premier semestre 2022.

Olivier Dauger, administrateur FNSEA et co-rapporteur du rapport d'orientation 2020

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

PUBLI-INFORMATION

Vente Nationale aux Enchères HBC, le 9 septembre 2021 à 15h30
A l'Agropôle du Marault Magny-Cours (58) et en ligne

ACHETEZ VOTRE PROCHAIN REPRODUCTEUR A+ AU SEIN DU TRÉS BON CRU 2021 !

UNE OFFRE GÉNÉTIQUE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ !

30 veaux ont été sélectionnés dans toute la France alliant qualités morphologiques et génétiques. Ces reproducteurs sont issus de taureaux à forts potentiels avec des productions remarquables. Un large choix de reproducteurs triés également sur les qualités maternelles, avec des mères classées parmi les meilleures vaches au classement ECOW de leur cheptel et avec des ISU supérieurs à la moyenne.

UN MODE DE RECRUTEMENT INEDIT !

Pour la première fois cette année, un nouveau mode de recrutement en ferme à été mis en place. Effectué en 2 étapes, une pré-sélection a d'abord été réalisée par l'ensemble des experts raciaux HBC avec plus de 80 veaux pré sélectionnés dans plus de 70 élevages de la France entière. Dans un second temps, un comité de sélection a opéré un nouveau tri des veaux pour recruter les 30 meilleurs animaux parmi tous les candidats. Un niveau d'exigence accru pour un cru 2021 plein de promesse !





2 POSSIBILITÉS POUR PARTICIPER À LA VENTE

- **En présentiel**

Dés 8h : accès à l'exposition des animaux
14h30 : défilé des animaux
15h30 : début de la Vente aux enchères coanimée par la Sicafome / Herd Book Charolais par boîtiers électroniques.
Un accueil dans le respect du protocole sanitaire en vigueur sera mis en place pour assurer la sécurité de tous et l'entrée se fera sur présentation du Pass Sanitaire.

- **A distance**

Fort du succès des précédentes éditions de ventes en ligne, le dispositif *Sicafome Live est à nouveau* mis en place pour vous permettre de miser en ligne depuis chez vous. Un système sécurisé pour enchérir en toute tranquillité. Pour cela il suffit de s'inscrire au minimum 48h avant le début de la vente. Nous vous accompagnons pour les démarches d'inscription et d'utilisation.
Un test vous sera également proposé afin d'assurer une prise en main optimale:
- contact : mchocat@charolaise.fr
- Tél. 0689030564

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES VEAUX DE LA VENTE (PHOTO, VIDEO, GENEALOGIE ETC..) DANS LA RUBRIQUE VENTE AUX ENCHERES SUR : WWW.CHAROLAIS-EXPANSION.COM



Produits phytopharmaceutiques

La baisse des usages est bel et bien enclenchée

Même si les ventes de produits phytopharmaceutiques ont progressé en 2020, la tendance est nettement à la baisse si on établit des comparaisons sur des périodes plus longues qui permettent de gommer les caprices ponctuels de la météo et les changements de la réglementation.



Le 30 juillet, le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition Écologique ont publié les données provisoires de ventes de produits phytopharmaceutiques pour l'année 2020. Ce sont 44 036 tonnes de substances actives (hors usage en agriculture biologique ou en biocontrôle) qui ont été vendues par les distributeurs en France en 2020. Comme l'indiquent les ministères, ce tonnage est supérieur de 23 % à celui de 2019. En fait les distributeurs avaient enregistré en 2019 un net repli par rapport à 2018 de 43 % suite à l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse. C'est pourquoi, pour avoir une idée claire des évolutions des pratiques à long terme, il est nécessaire d'élargir les comparaisons à des périodes plus longues, triennales, en l'occurrence. Ceci permet de gommer dans le temps les évolutions de la réglementation et les surutilisations ponctuelles de phytos quand la météo est défavorable. Ainsi les ventes de produits phytopharmaceutiques (hors produits de biocontrôle et agriculture biologique) se sont repliées de 5,7 % sur la période 2018-2020 par rapport à 2017-2019 et de 9,1 % si on compare 2018-2020 par rapport à 2009-2011, la première moyenne triennale du plan Écophyto. Autre comparaison, si on rapproche les quantités vendues en 2020, à savoir les 44 036 t, à la moyenne décennale 2009-2019, le recul des tonnages vendus s'affiche à 16 %.

Baisse drastique des substances les plus toxiques

Un autre point très important à signaler est la poursuite de la baisse de substances actives classées cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR). Celles qui sont classées CMR1, les plus toxiques, selon le nouveau classement européen, ont vu les ventes s'effondrer de 92,5 % entre 2017 et 2020.

En outre en 2020, il n'y a eu que 64 tonnes de substances actives classées CMR1 vendues soit 1,6 % de la quantité totale, contre 3,8 % en 2019. Pour les CMR2, les quantités sont restées stables entre 2019 et 2020 et représentent 11 % de la quantité totale de substances actives vendues.

Enfin, si l'on compare les moyennes triennales, tous CMR confondus, on constate encore une fois une baisse importante, liée notamment au retrait d'un certain nombre de substances actives classées CMR 1 et 2 pour des raisons de santé publique, de -12,7 % en 2018-2020 par rapport à 2017-2019 et de -34 % en 2018-2020 par rapport à 2009-2011.

Glyphosate : tendance à la baisse attendue

Quant au glyphosate, après avoir enregistré une diminution de 37 % entre 2018 et 2019, les quantités vendues ont augmenté à nouveau de 42 % entre 2019 et 2020. Mais en moyenne triennale, le niveau des ventes s'établit à 8 151 tonnes/an pour 2018-2020, en légère diminution par rapport à la moyenne 2017-2019 (8 215 tonnes/an). Suite à l'évaluation comparative menée par l'Ansés et les restrictions d'usages et interdictions qui ont suivi en 2020, la tendance à la baisse devrait s'accentuer nettement à compter de la parution des données 2021-2022. Dans certains secteurs cependant, des ventes pour des usages spécifiques risquent de perdurer faute de produits de substitution, en raison d'impasses techniques.

Croissance des produits AB et de biocontrôle

Pour ce qui concerne les produits utilisables en agriculture biologique (AB) et les produits de biocontrôle, les ventes confortent leur croissance tendancielle : les données provisoires pour 2020 (21 305 tonnes) en font la seconde année la plus élevée après 2018 (22 083 tonnes) et la moyenne triennale est la plus élevée enregistrée (20 856 tonnes), avec une progression de 20 % par rapport à la moyenne triennale 2015-2017. Enfin, la moyenne triennale 2018-2020 est presque deux fois plus favorable que celle de 2009-2011 (10 828 tonnes). Ces chiffres confirment ceux publiés à la mi-juin qui montraient une hausse de la valeur du marché du biocontrôle. Celui-ci est passé de 217 millions d'euros à 236 millions d'euros entre 2019 et 2020 avec une hausse des parts de marché de près de 11 % à plus de 12 % en 2020.

ACTUAGRI

Campagne céréalière 2021-2022

Flambée du prix du blé sur les marchés internationaux

Depuis une semaine, le prix de la tonne de blé est supérieur à 250 €. Dans l'hémisphère nord, les sécheresses et les périodes caniculaires ont généré des pertes de production de blé tendre et d'orges importantes, suscitant un vent de panique sur les places de marché.

Près de 777 millions de tonnes (Mt), c'est la production mondiale de blé estimée par l'USDA, l'organisme américain de statistiques du secrétariat à l'Agriculture dans son dernier rapport publié le 12 août dernier. Un mois auparavant, ce même organisme annonçait encore une production de 792 Mt. De même, ce ne seraient plus 153 Mt d'orges qui seraient récoltées, mais 149 Mt.

Au total, près de 20 Mt de blé et d'orges seraient produites en moins par rapport à l'estimation du mois de juillet dernier. Cette nouvelle a provoqué un vent de panique sur les places de marché. À Rouen, le prix du blé a franchi le seuil de 250 € la tonne. Le 16 août dernier, la tonne de grains valait même 259 €, soit 80 € de plus qu'un an auparavant.

Dégonflement des stocks

Pourtant la nouvelle production mondiale de blé est quasiment identique à la récolte 2020 qui avait été alors une moisson record. Mais comme la consommation croît inexorablement (+16 Mt sur un an en 2021), la production mondiale de blé serait déficitaire pour la seconde année consécutive. En conséquence, les stocks mondiaux de la céréale se replieraient de 11,5 Mt d'ici la fin du mois de juin 2022, après avoir diminué de 9 Mt la campagne précédente. Et ce nouveau recul serait essentiellement supporté par les huit pays exportateurs majeurs de la planète. Par ailleurs, malgré des prix élevés, les pays importateurs de blé ne projettent de réduire leurs achats (199 Mt) qu'à la marge. Il y a un mois, l'USDA tablait sur 204,5 Mt. Mais pour faire leurs emplettes, ces pays privilégieront la carte de la proximité car le prix du fret renchérit considérablement les montants des grains importés. La survenance de plusieurs facteurs climatiques explique l'emballement des prix du blé. Les épisodes caniculaires en Russie, à l'ouest du Canada et aux États-Unis ont généré d'importants dégâts tandis qu'en Europe du nord, les précipitations importantes dégradaient la qualité des céréales arrivées à maturité. Selon l'USDA, la Russie ne produirait plus que 72,5 Mt de blé alors que le mois passé l'estimation portait sur 85 Mt. Au Kazakhstan, seules 12,5 Mt seraient moissonnées (-1,7 Mt sur un mois). Aussi, les deux pays n'exporteraient que 42,2 Mt de grains alors qu'au mois de juillet dernier, l'estimation portait sur 46,2 Mt.

Exportations françaises soutenues

Dans le bassin de la mer Noire, seule l'Ukraine affiche un bilan de campagne 2021-2022 d'ores et déjà très positif. Le pays produirait 33 Mt (+ 8Mt sur un an) et en exporterait 23,5 Mt (+6,75 Mt sur un an).

D'ici la fin de la campagne actuelle, le Canada ne vendrait que 17 Mt de blé à des pays tiers alors qu'au mois de juillet, il tablait encore sur 24 Mt. Mais seules 24 Mt seraient récoltées, soit 11 Mt de moins qu'en 2020. Et aux États Unis, la production de blé est dorénavant estimée à 46 Mt, en repli de 3,7 Mt sur un an.

Dans ce contexte, l'Union européenne et la France en particulier, ne rencontreront aucune difficulté pour exporter leurs céréales. Sur les 138,6 Mt de blé produites par les vingt-sept pays membres, 35 Mt seront vendues hors de l'UE (+5,2 Mt sur un an). *« Et face à la situation hétérogène observée en matière de qualité sur le continent européen, l'Algérie revoit ses niveaux d›exigences »*, rapporte Agritel, l'organisme spécialisé dans la gestion des risques des marchés.

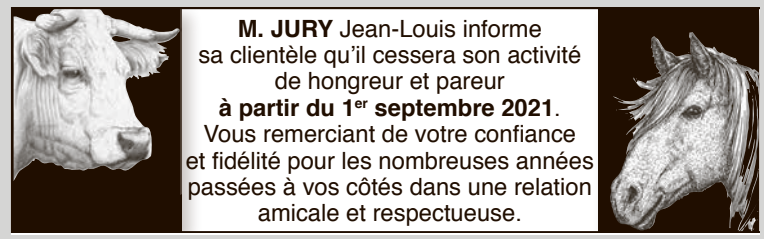
ACTUAGRI

Initiative

« *Ma Bouteille s'appelle Reviens* » : une start-up qui lave les consignes en verre

Ils sont vignerons, brasseurs, laitiers, transformateurs de jus de fruits, oléiculteurs à réemployer de plus en plus les contenants en verre. Ils s'inscrivent dans une démarche citoyenne et font appel au service de lavage et de collecte « *Ma Bouteille s'appelle Reviens* ».

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Pierre-Louis Berger

Dans l'unité de lavage de Chabeuil dans la Drôme s'effectue le contrôle qualité des bouteilles lavées.



Pierre-Louis Berger

Sylvain et Timothée Esteves cherchent un partenaire avec l'unité de lavage.

Il est dix heures du matin, le camion à l'enseigne « Ma Bouteille s'appelle reviens » se prépare à collecter les bouteilles sales dans les 40 points de collecte dont 38 magasins en Drôme et en Ardèche. Il fera dans la journée la livraison des bouteilles vides lavées aux producteurs et aux magasins. « *Ma Bouteille s'appelle Reviens* » est une initiative lancée par l'association Locaverre, porteur de projet, créée en novembre 2017.

Du local et du recyclage

En juillet 2019, l'unité de lavage de Chabeuil voit ses premiers clients arriver : les brasseurs et la ferme bio Margerie à Portes-lès-Valence, une entreprise familiale qui transforme fruits et nectars et les revend aux professionnels de jus de fruit. À l'accueil de la laverie, les deux frères Esteves cherchent un partenaire pour laver leurs bocaux d'olives de 3,5 litres. Ils ont créé un nouveau service de collecte et de lavage des bouteilles utilisées par les producteurs de jus fruit, de vin, de compotes, de yaourts, de lait et de bières. L'enjeu : favoriser les producteurs locaux du territoire et renforcer la consigne. « *Nous avons créé un cercle vertueux dans tout le territoire. Les producteurs sont de plus en plus nombreux à frapper à notre porte, soit 45. On propose deux formules : soit le lavage à façon, moins cher à raison de 20 centimes la bouteille lavée soit le tout en 1 (23 centimes/ bouteille lavée) où l'on collecte les bouteilles dans les magasins partenaires et l'on fait la promotion de leurs produits dans les magasins de vente avec des affiches, des sacs, des flyers. Et ça marche. Certains producteurs ont même noté une hausse de leur vente* », explique Benjamin Cordonnier, responsable commercial de l'unité de lavage à Chabeuil (Drôme).

Une scic en projet

L'unité de lavage de bouteilles, pots en verre possède un tunnel et une laveuse (démarche HACCP). La Laveuse traite 2 000 bouteilles/ heure et tous les types de contenants en verre : pots de miel, cosmétique, bols, bacs alimentaires, plats à emporter etc. 100 000 contenants ont été lavés en 2020 pour une prévision de 350 000 contenants en 2021. « *Le point d'équilibre en 2024 est d'atteindre un million et demi de contenants lavés. Début 2022, nous deviendrons une société coopérative d'intérêt collectif SCIC avec des collèges producteurs, salariés, consommateurs et collectivités locales* », admet Clémence Richeux cheffe de projet.

Producteurs : privilégier la démarche citoyenne

La ferme bio Margerie existe depuis plus de 40 ans. Elle travaille avec une centaine de producteurs de jus de fruit qui veulent transformer leurs fruits en jus et nectars et élabore des recettes. « *Chez nous cela semblait évident de soutenir un tel projet. C'est une démarche de bon sens et citoyenne. C'est toujours plus écologique de réutiliser que de recycler. Historiquement, on lavait nos bouteilles avec notre laveuse. Il fallait investir dans un nouvel outil de lavage pour être aux normes européennes. Nous avons fait le choix de privilégier la transformation de jus de fruits. Nous avons partagé notre réseau de contacts de producteurs et de points de vente avec l'association. Nous faisons laver 20 000 bouteilles par an. Le coût de la prestation est légèrement supérieur à une bouteille neuve en comptant la gestion de la logistique, l'adaptation, le lavage etc. Le camion récupère les bouteilles à laver et livre les bouteilles propres à la ferme bio et à l'épicerie Comme trois pommes de Portes-lès-Valence (Drôme). Nos clients ramènent ensuite les bouteilles. Il n'y a pas de consignes monétaires* », explique, Mary Margerie qui a repris l'entreprise familiale en 2019. Le domaine viticole Mayoussier dans le Royans (Drôme) a choisi ce service pour une raison citoyenne : « *Je voulais changer les choses à mon échelle, réduire les déchets, faire bouger le monde du vin. Je fais laver 1 000 bouteilles sur mes 12 000 bouteilles produites. Les bouteilles sont récupérées chez le caviste, le point de collecte ou au domaine* », assure Antoine Dépierre, créateur du domaine, créé en 2013. À la ferme laitière des Caillats (45 vaches laitières) à Saint-Jean-en-Royans (Drôme) on ne lave plus les bouteilles de lait au goupillon depuis juin 2020. Élisabeth et Claude Chaléon ont fait appel au service de lavage et collecte et s'en trouvent très contents : « *Le coût du lavage est identique au coût de la bouteille. Les intérêts : gain de temps, pas de déchets et des consommateurs satisfaits. Tous nos contenants (yaourts, pots) sont en verre. On ne fait pas de consigne. Les clients ramènent leurs contenants à la ferme* », conclut le couple.

PIERRE-LOUIS BERGER



Pierre-Louis Berger

« *Nous nous inscrivons dans une démarche citoyenne et de bon sens et nous nous impliquons dans la consigne unité de lavage* », explique Mary Margerie, gérante de la ferme bio Margerie.

Matériel

Tracteur

43 - Vends PELLE RETRO Moris 7.303 godets pompe hydrau indépendante super état.
✆ **06 75 51 67 50**

Travail du sol

26 - Vends Covercrop Razol 32D octo + 2 disques brodure, 4 roues de terrage, bon état, 3500 euros
✆ **06 09 04 50 04**

68 - Vends bétonnière électrique au godet élévateur + scraper, planteuse griffes asperges, tunnel de rose + remplissage de baches
✆ **03 89 71 60 39 (soir)**

89 - Vends rotavator Howard 1,70 mètre, modèle entreprise ; rotavator Howard 2,20 mètres ; trisemavator Howard 2,70 mètres, le tout en bon état de marche, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Arbo-viti

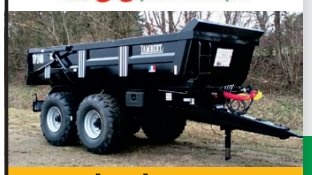
71 - Vends pressoir Vaslin 22 hl, remorque vendange Doucet 32 hl, benne Larippe sur Vérin 17 hl.
✆ **06 87 60 27 55**

Divers

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

38 - Vends 2 rouleaux lisses 2 mètres + monte botte à foin + semoir à engrais traîné ou porté.
✆ **04 74 20 11 06**
heures repas

39 - Cause décès vds pulvé Berthoud Racer classic DPA 24M 2500L tuyauterie inox révisé controlé ok le 09-08-21.
✆ **06 79 59 91 05**

remorques Lambert Votre partenaire transport

Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
26 700 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

01 - Vends moulin à farine Law 5,5 ch triphasé 650 euros ; drain agricole PVC diam 80, 50 ML px 61 euros diam 50 px 20 euros.
✆ **04 74 55 81 09**

07 - Vends piquets de clôture fendus à la main châtaigniers : 1,80m : 1,80Ð ; 1,60m :1,60Ð
✆ **07 87 05 20 20**

10 - Vends Bungalo HT 16, 4x2, 8 m l, int. 2.5 m, surf util 41 m2, 2 500 euros exo TVA, - 2 rabateurs plateaux, récolte tournesol (3404)
✆ **03 25 70 01 68**
après 21 h

21 - Recherche tracteurs, - moissonneuses batteuses, - presses, - chariots élévateur, - télescopiques, - charrues, - bennes, - épandeurs et autres machines agricoles (3204)
✆ **06 30 11 59 25**

42 - Vends groupeur de bottes Matiauhs char à foin 4 roues.
✆ **04 77 76 74 55**

69 - Donne drêche de malt 350 kg, 1 sem. (M. Mayoud).
✆ **04 72 56 54 54 ou**
brasseur@brasseriegeorges.com

71 - A vendre clapiers à lapins, 1 lot de 12 + 1 lot de 10, TBE + coupe-carottes, patates, etc électrique, TBE.
✆ **06 40 05 78 38**

71 - Vends piquets acacia 2 mètres, bon calibre, coupés en bonne lune, lot de 100 minimum 2,50 euros/piquet.
✆ **06 81 03 82 24**

74 - Vends retourneur d'andain idéal pour luzerne. TBE charrue tri 1320 Varilarge Cultipaker.
✆ **04 50 62 15 08**

CABI Group
FABRICATION FRANÇAISE
CONTAINER DÉPLAÇABLE
SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES

www.cabi-group.fr
05 63 56 44 37

26 - Vends pressoir à vis diamètre 60, profondeur 60, état neuf, herse plate 4M.
✆ **04 75 59 84 68 HR**

26 - Publication 26 : Géologie & géographie de Marignac en Diois.
✆ **04 75 21 02 00**

38 - Vends pulvé Berthoud bacs complets rampe 15m ouv élec relevage hydro prix à débattre.
✆ **04 74 54 26 28**

38 - Vds pneus 420/70/r28 + pneus 550/60/22.5 + Faucheuse rotative 4 assiettes + vds foin en balles ronde de prairie naturelle.
✆ **06 21 69 68 81**

89 - Vends benne monocoque 7,5 tonnes Legras, compresseur et P. A., bon état. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

89 - Vends groupe électrogène compact, Guernet 1 800 euros,- semoir Gaspardo PE 400, 4 m., solo, 2 300 euros, - 2 moulins à grains Law, 200 euros, - affuteuse de scies, 100 euros, - moteur réducteur Alber à démonter, 500 euros (3401)
✆ **03 86 41 80 07**

71 - Vends paille blé balles rondes diam. 140 pour méthanisation ou bov. engrais., prix à déb.
✆ **06 48 77 87 25**

Propriété

74 - Vends à jeune couple agriculteur sérieux exploitation agricole, préférence moutonnier. Ecrire au journal : Terres des Savoie 40 rue du Terraillet 73190 Saint Baldoph.

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

84 - Vends 6 ou 10 HA de vignes à GIGONDAS (84) + bâtiments agricoles.
terredazur13@gmail.com

Terrain

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tournet.fr
Déplacement sur toute la France

tournet

Elevage

26 - Vends silo neuf de 20m³ 12T polyester 4 pieds cône transparent et lisse, prix 2500 euros HT prêt à charger.
✆ **06 81 19 07 94**

73 - Vends machine à traire 2x4 places. Très bon état. Prix à débattre 15000 euros. Machine à traire mobile.
✆ **0664040706**

Achat-Vente

Récolte

21 - Vend foin luzerne ou trèfle 2ème coupe, bottes carrées 250 - 90 - 120, prix: 170 euros/tonne (3207)
✆ **06 77 96 42 98**

26 - Recherche coupe tournesol avec broyeur ou bien cueilleur à 60cm.
✆ **06 24 01 73 22**

38 - Vends luzerne 1ère coupe, foin prairie nouvelle, refoin+paille bottes rondes.
✆ **06 11 46 56 54**

38 - Recherche coupe de bois pour faire 1/2 aux alentour de Beaurepaire.
✆ **07 88 16 55 03**

39 - Vends paille et foin de qualité rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Achat vente paille et foin livraison camion remorque.
✆ **06 08 53 16 44**

39 - Achète et vends paille, foin, balles rondes carrées, rondes. Agrical-Est.
✆ **06 73 92 81 55**

69 - Vds vendange sur pied en cru Moulin à Vent - Fleurie - Morgon - Chiroubles - Régnié.
✆ **06 10 43 35 81**

Fourrage

01 - Coupe regain à faire sur pied proche Viriat.
✆ **04 74 30 91 44**

04 - Recherche paille blé / colza 1ère qualité ballots carrés mini 400 / 500 ks,40 / 50 B par voyage. Compailles SAS. Tél. 04 93 49 15 26 - d.lhermitte@laposte.net
✆ **06 18 82 93 88**

18 - Vends foin récolte 2021, départ ferme, prairies naturelles, prairies temporaires, 2 catégories de foin dont 1ère excellente qualité et 2e qualité moyenne, stockage à l'abri, bottes rectangulaires 250 x 120 x90.
✆ **06 23 87 29 52**

71 - Achète terrains à bâtir dans votre région, toutes surfaces (3205)
✆ **07 50 21 22 85**

Immobilier

18 - Fermette à rénover sur 3600 m², close, arborée dans village sancerrois. Nombreuses dépendances, hangar, puits, étable, cave, possibilité d'un terrain attenant de 0,50 ha supplémentaire.
✆ **02 48 79 43 50**

Location

Agricole

26 - Jeune agriculteur recherche location annuelle, terrain irrigué pour culture légumière. Secteur Drôme des collines, Nord Drôme. Étudie toute proposition
✆ **06 19 63 3 136**

Immobilier

18 - Investisseur recherche sur région Centre, achat 40 à 60 Ha de terres céréalières, bail au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42**

26 - Eleveur ovin lait loue fromagerie (mise en service en 2019) et propose contrat laitier. Les personnes intéressées auront un statut artisan fromager.
✆ **06 60 04 57 92**

Autres

68 - Loue chambres d'hôtes chez viticulteurs retraités, proxi Colmar Eguisheim.
✆ **06 34 32 49 08**

88 - A 9 kms de Vittel-Contrex à louer 2 très beaux gites pour cures ou vacances 250 euros/sem.
✆ **06 87 59 12 94**

Emploi

Offre

01 - Recherche chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov.
✆ **06 76 03 14 55**

18 - Vous cherchez un métier stimulant et varié,de l'autonomie et la possibilité d'être force de proposition, le GE des Moulins (à l'est deBourges) recherche un salarié agricole en élevage charolais et grandes cultures. Vous devrez savoir suivre des directives en autonomie, puis rendre compte régulièrement à vos employeurs. Compétences : méticulosité, rigueur, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage. Formation : expériences significatives ou Bac agricole minimum, BTS agricole de préférence, Certiphyto à passer rapidement si non acquis. CDI, temps plein, après période d'essai. Permis B.Poste à pourvoir au 1er septembre 2021. Envoyez CV et lettre de motivation à gedesmoulins18gmail.com
✆ **06 88 12 72 11**

18 - Exploitation de polyculture élevage avec troupeau bovin charolais HBC et activité concours, engraissement label rouge ; petite troupe de brebis Texel en plein air ; recherche un(e) apprenti(e) en formation BTS souhaitée, permis VL indispensable.
✆ **06 82 25 17 13**

38 - Recherche aide noix femme pour triage préparer repas midi et soir, nourrie logée.
✆ **06 84 05 76 89**

38 - Exploitation caprine cherche salarié temps plein traite soin aux chèvres fromagerie.
✆ **06 85 38 02 84**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs (euses) 10 jours nourris logés vers le 20 septembre.
✆ **06 75 67 98 99**
après 19 h

69 - Cherche vendangeurs (euses) motivés nourris logés, environ une semaine mi-sept.
✆ **06 78 43 12 72**

69 - Domaine viticole rech. deux porteurs nourris logés pour une durée de 12 jours vers le 15/20 septembre.
✆ **06 03 22 34 24**

Responsable exploitation agricole H/F

Lieu de travail : secteur Moulins (03)

Poste : Exploitation grandes cultures et légumes (carottes…) d'un seul tenant 100% irriguée, nous recherchons notre Responsable d'exploitation. Directement rattaché(e) aux directeurs d'exploitation et au chef de culture vous coordonnez l'activité de culture de céréales et de légumes de la préparation des sols à la récolte.

Vous êtes autonome et rigoureux(se), vous maitrisez la conduite des équipements agricoles ainsi que l'outil informatique et les nouvelles technologie (GPS). Vous savez organiser vos semaines en fonction des chantiers à réaliser, et la prise d'initiative ne vous fait pas peur. Un logement pouvant accueillir une famille pourra vous être mis à disposition.
Permis B + véhicule obligatoire

Contrat : CDI temps plein 39h

Rémunération : en fonction du profil
Prise de poste : courant Août 2021

Envoi CV + lettre motivation scea.recrutement@gmail.com
Plus d'informations : 04 73 62 66 63

18 - Exp polyculture élevage charolais cherche salarié polyvalent CDI, secteur Epineuil Le Fleuriel, 100VA IA bovin croissance melageuse, missions diversifiées, contact CV, scea.prebreux@wanadoo.fr
✆ **06 21 36 83 25**

69 - Domaine viticole rech. 1 chauffeur de tracteur expérimenté pour vendanges. Nourri, logé. Durée : environ 12 jours vers le 15/20 septembre.
✆ **06 03 22 34 24**

ANTÉDIS
Vous souhaitez rejoindre une entreprise dynamique et en croissance, détenue à 100 % par ses collaborateurs, ce poste est fait pour vous !

ANTÉDIS recrute un Technicien en Expérimentation Agronomique Mixte (H/F)
RÉGION BOURGOGNE - MAGNY (89)

Descriptif du poste :
Vous réaliserez des essais au champ dans le domaine des semences, de la protection et nutrition et de la stimulation des plantes, afin de tester les nouvelles variétés et de nouveaux produits principalement en Grandes Cultures. Pour cela, il vous faudra gérer en autonomie un portefeuille d'essais en :
• Développant un réseau d'agriculteur pour la recherche de sites
• Réalisant la mise en place des essais : piquetage, semis et récolte
• Suivant les essais : applications et notations selon un protocole défini
• Saisissant et contrôlant des résultats

Profil souhaité :
• Bac +2/+3, Option Agronomie ou équivalent
• Organisation, Rigueur, Autonomie,
Goût et aptitude pour le travail de terrain
• Conduite de machines d'expérimentation - Permis B (BE, C/CE appréciés)

Conditions :
• Poste en CDI, Forfait-jours - Prise de poste dès que possible, basé à Magny (89).
• Rémunération selon expérience : Primes, Intéressement et Participation, Mutuelle et Véhicule de société pour les déplacements professionnels - CCN SYNTEC.

Candidature par mail à : recrutement@antedis.com
Découvrez-nous sur notre site internet : www. antedis.com

21 - Recherche responsable d'exploitation Nord Côte d'Or, ferme céréalière isolée, 380 ha, pratique partielle d'agriculture de conservation (3209)
✆ **06 86 95 22 86**

26 - Recherche chauffeur ramasseuse noix expérience agricole et personnel triage noix 26730 Hostun
✆ **06 82 05 97 02**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs h/f motivés, nourris logés pour le 20 sept.
✆ **06 74 75 88 82**
entre 12 h et 13 h

69 - Exploitation viticole cherche porteur de hotte, nourri logé, pour vendanges au 10/09/21.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Beaujolais recrute vendangeurs H/F 13 j. vers le 17 septembre, mil. agri. préf., motivés,nourris, logés. VOLUET Guy, 69 - Julienas.
✆ **04 74 04 45 67**

71 - URGENT Rech salarié pour exploitation ovine, Charolles a/p 01/09, CDD, logement possible.
✆ **06 73 69 81 33**

74 - Recherche formateurs techniques agricoles animales et bioécologie en CDI. Plus d'info sur site MFR des Dronières à Cruseilles. Envoyer CV à mfr.dronières@mfr.asso.fr
✆ **06 45 13 05 00**

Demande

69 - Ch. entreprise de clôture ou ouvrier expérience.
✆ **04 74 60 15 54**

71 - Ouvrier agricole recherche mi-temps ou aux besoins journaliers, sud 71 de Pierreclos à Matour, avant et pendant retraite.
✆ **06 71 35 91 43 le soir ou message**

Stage

42 - EXPLOITATION CEREALES Plaine du Forez recherche étudiant stage alternance 2 ans à partir de septembre.
✆ **04 77 76 11 77**

Offre de service

89 - Charline Cabantous, ostéopathe pour animaux située à Toucy, se déplace à domicile pour chevaux, ruminants, chiens, chats, oiseaux. charline.osteo.animaux@ gmail.com (3402)
✆ **07 60 41 72 86**

Animaux

Bovin

01 - Vends vaches au lait ou prêtes, génisses tt âge MO cse surnombre CL garanties sanitaires.
✆ **06 85 20 72 52**



03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay Vends reproducteurs Limousins 18 à 24 mois HBL, fils de Hondo (RRVS) et Magistral (RJ), - reproducteurs de l'année avec ou sans corne, - génisses pleines vêlage fin octobre, début novembre, - vaches pleines, vêlage septembre (2907)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - EARL breton vends choix de taureaux reproducteurs charolais de 18 mois et veaux de l'année HBC avec qualités de viandes et maternelles,dociles.
✆ **06 82 25 17 13**

42 - Vends 10 taureaux Charolais 18 mois HBC livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **06 33 45 64 39**

58 - Réduction cheptel HBC cause santé, vends 20 génisses et vaches gestantes, - 12 génisses de 2 ans, - 25 mâles reproducteurs 1 et 2 ans dont 14 vêlages faciles, 12 SC et 18 génotypés, or. insémination. François Bouche - Cercy la Tour (3405)
✆ **06 16 07 54 55**

71 - Élev limousin vend veaux repro 1 an et taureaux repro de 16-24 mois, génes sans corne, hétérozygotes et homozygotes, contacter le :
✆ **06 17 18 44 26**

89 - Vends 20 taureaux charolais 2 ans HBC, - 80 mâles reproducteurs 2020, - 1 taureau 30 mois, - vaches TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Pleine (2709)
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Caprin

8èmes PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages
Samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs femelles et mâles, 26 sans cornes et 27 génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
- **EARL Dominique Compot** Les Nolats - 58 Thianges **06 03 59 84 26** (naisseur d'Artois)
- **François Bouché** La prairie - 58 Cercy-la-Tour **06 16 07 54 55** (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny)

26 - Vends lot 17 chèvres Saanen pleines 3 mois Bio indemne CAEV cont. laitier Capgène.
✆ **06 73 24 84 92 ou 06 52 52 68 61**

69 - Urgent. Cse cessation, vds 40 chèvres en lactation au CL + 12 chevrettes, race alpine écornées + 2 boucs. Possibilité de vente séparée.
✆ **06 88 48 31 39**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

89 - Vends 60 agnelles non inscrites Ile de France nées janvier-février 2021 (3403)
✆ **06 82 36 57 72**

Volaille, lapin

38 - Vends lapins fermiers mâles et femelles âgés de 5 mois à 1 an pour reproduction ou consommation.
✆ **07 88 16 55 03**

71 - A vendre lapins de Garenne, pure race, vaccinés.
✆ **06 40 05 78 38**

Chien

69 - À réserver 3 chiots berger allemand, bon gardien, né le 30/16/21. N° de la mère : 250268731053190. N° siret : 39088088800016.
✆ **06 38 48 43 90 ou 06 38 22 86 95**

PETITES ANNONCES 03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

IMMO PLACEMENT

Société Civile de Placement Immobilier
à capital fixe
Siège social : 15, place Grangier
21000 Dijon
320 182 991 RCS Dijon

Aux termes de l'AGO du 21/06/2018, il a été décidé de nommer Annick LACOUR, demeurant au 16 rue Charles Suisse 21000 Dijon, en qualité en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

AL213431255

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

TEAM HORNER EUROPE

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Lieudit « La Mignereau »
21320 POUILLY-EN-AUXOIS
880 204 706 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 19/01/2021, la société Expertise Comptable et Audit (ECA), SAS au capital de 136 000 euros, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°300 465 093, domiciliée 37 rue Elsa Triolet Parc Valmy 21000 Dijon, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023. POUR AVIS

AL213431257

TRANSFERT DE SIÈGE

PINON BERNARD

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : lieu dit Vauvardin
58210 VARZY
RCS de NEVERS 501 451 892

En date du 30/06/2021, le gérant a décidé le transfert du siège social à compter du 01/08/2021 et de modifier l'article Article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au lieu dit Vauvardin, 58210 VARZY.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 9 Rue du Faubourg d'Auxerre, 58210 VARZY.

L'inscription modificative sera portée au RCS de NEVERS tenue par le greffe du tribunal.

AL213431264

MODIFICATION DE CAPITAL

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

CHECK&TRUST

Société par actions simplifiée
au capital de 1 381 667 euros
porté à 1 464 237 euros
Siège social : 52 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
832 345 672 R.C.S. DIJON

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juillet 2020, du certificat de dépôt des fonds établi le 23 mars 2021 par la banque BNP PARIBAS et du procès-verbal des décisions du Président du 5 août 2021 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 82 570 euros par émission de 82 570 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 381 667 euros à 1 464 237 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 381 667 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 464 237 euros. POUR AVIS. Le Président

AL213431250

PLUCHON

Suivant AGE du 17/05/2021 et PV de la gérance du 09/08/2021, les associés de la société PLUCHON, SARL au capital de 10 000 euros, Siège social : 7 rue du Faubourg Bretonnière 21200 BEAUNE, RCS DIJON 842 611 451, ont réduit le capital social d'une somme de 2 000 euros, pour être ramené de 10 000 euros à 8 000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - La Gérance

AL213431253

SNC S.L.K

Société en nom collectif au capital de 1 000 € Siège social : 2B Rue de l'Armançon – Hameau de Charentois - 21140 MILLERY RCS DIJON 879 151 371 Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'une somme de cent soixante-quatorze mille quatre cent dix euros (174 410 ,00 €), afin de le porter à cent soixante-quinze mille quatre cent dix euros (175 410,00 €), par création de 17 441 nouvelles parts sociales, intégralement souscrites et libérées intégralement. Pour avis, la gérance.

AL213431269

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF ANNONCE LEGALE

Rectificatif à l'annonce parue dans TERRE DE BOURGOGNE, n°20906642, publiée le 30 juillet 2021, concernant la société SCI BAOC, Siège : 4 Rue des Fatains, 21420 SAVIGNY-LÈS-BEAUNE, Capital : 140.900,00 euros, RCS : DIJON, lire : Capital : 140.900,00 euros, en lieu et place de : Capital : 130.000 euros.

Pour avis,
La gérance

AL213431256

NON DISSOLUTION

MODIFICATIONS DIVERSES

GASTRODEV
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, Rue Henri Cyrot,
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
RCS DIJON 851 972 588

Aux termes d'une délibération en date du 28 décembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS, le Président

AL213431227

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

WEBDRONE

Société par actions simplifiée,
au capital de 177 708 euros
Siège social : 52 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
534 093 349 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une décision en date du 29 juillet 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président

AL213431251

DISSOLUTION LIQUIDATION

C.A.T.A.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège
32 avenue Raymond Poincaré
Bâtiment A, 21000 DIJON
Siège de liquidation
32 avenue Raymond Poincaré
Bâtiment A, 21000 DIJON
400 559 738 RCS DIJON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 09/07/2021 au siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian RENAULT, demeurant 32 avenue Raymond Poincaré, bâtiment A–21000 DIJON, de son mandat de liquidateur et donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur.

AL213431093

SASU FABIEN PAYSAGES SERVICE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social
1 Allée des Prunus
21560 REMILLY SUR TILLE
Siège de liquidation
1 Allée des Prunus
21560 REMILLY SUR TILLE
828 215 343 RCS DIJON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020 à REMILLY SUR TILLE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabien CHABRAT, demeurant 1 Allée des Prunus - 21560 REMILLY SUR TILLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

AL213431187

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 23/08/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEIRE-LE-CHATEL: Loué sur une partie de la surface Terres et Landes en zone A du PLU.

16 ha 70 a 85 ca

- Bas de conroy: ZH-37 - Gue montoillot: ZN-11-25 - Sous mace: G-8-9 - Village du grand beire: F-618

VOUGEOT: Loué sur toute la surface. Urbanisme : RNU - Vigne AOP Grand Cru «Clos de Vougeot» Objectif : Maintien de l'exploitant

45 a 23 ca

- Le clos de vougeot: A-69-70 (avec bâtiments)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/09/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213431272

A.D.B.CREDITS

SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
24 rue du Faubourg Bretonnière
21200 BEAUNE
RCS Dijon 820 671 642

Par décision du 30 Juin 2021, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Florine ANGUENOT DE BECKER, pour sa gestion, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de liquidation de la société au 30 juin 2021.

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL213431185

ELYPS'6

SARL HOTEL LE SAUVAGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 40 000 euros
Siège social
64 rue Monge 21000 DIJON
Siège de liquidation
22 rue Benjamin Constant
18200 Saint-Amand-Montrond
512 909 490 RCS DIJON

Le 22/07/2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Patricia CARRIOU, demeurant 22 rue Benjamin Constant 18200 Saint-Amand-Montrond, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

AL213431187

MS PROGRESS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
60 Avenue Raymond Poincaré
Bâtiment A - Entrée 3
21000 DIJON
531 940 625 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des associés du 3 mai 2021, il résulte que :les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 mai 2021 et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Mickaël PINSON, demeurant à PERRIGNY LES DIJON (21160) 2 rue de laRente Logerot, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à PERRIGNY LES DIJON (21160) 2 rue de la Rente Logerot, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON. Pour avis, le liquidateur. Mickaël PINSON

AL213431271

MS PROGRESS

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 60 Avenue Raymond Poincaré
Bâtiment A - Entrée 3
21000 DIJON
531 940 625 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives des associés du 30 juin 2021, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON. Pour avis, Mickaël PINSON

AL213431270

AVIS DE CONSTITUTION

NEGOCE EXPERT

Par acte authentique en date du 17/07/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

NEGOCE EXPERT

Siège social : 6 RUE DU MOULIN 21570 GRANCEY-SUR-OURCE Capital : 100 € Objet social : SOCIETE IMPORT / EXPORT Président : M GUINOT ROLAND, MAX, ALBERT demeurant 6 RUE DU MOULIN 21570 GRANCEY-SUR-OURCE élu pour une durée de 99. Directeur Général : M GUINOT THIERRY, ROLAND demeurant 6 RUE DU MOULIN 21570 GRANCEY-SUR-OURCE Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL213431158

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 03/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DOLL CENTRE

Siège : 1-3 rue André Bourland, 21000 DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location-gérance, de commerce et de restauration rapide à enseigne BURGER KING

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société TESSARY, SAS au capital de 1 000 euros, sise 1-3 rue André Bourland - 21000 DIJON, 841 468 598 RCS DIJON, représentée par son Président M.Jonathan POUPEE,

La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL213431209

Crowe

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOURS LES BAIGNEUX du 12 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS DU CHAMP DE LA GRANGE

Siège : 24 Grande Rue, 21450 JOURS LES BAIGNEUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : prestations de services agricoles et élevage d'ovins

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Philippe JOLIMET demeurant 24 Grande Rue 21 450 JOURS LES BAIGNEUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

POUR AVIS

Le Président

AL213431261

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 16/08/2021, il a été constitué une S.A.S **dénommée** : «BHB INCLUSION». **Siège social :** 2 rue du Bas - 21210 La Motte Ternant. **Capital social :** 1.000 €. **Objet social :** Souscription de titres dans toutes sociétés dans le domaine du développement de projets inclusifs. Activité de holding de participations et de prestations de services. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mr Christophe BONNOT demeurant 2 rue du Bas - 21210 La Motte Ternant. **Commissaire aux comptes :** La société AUDITIS sise 5 rue René Char - 21000 Djon. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL213431266

NIÈVRE

SUCCESSION

SELARL
« Nadège Mc NAMARA, Notaire »
17 rue de Lattre de Tassigny
71400 AUTUN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil. Article 1378-1 Code de procédure civile. Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016. Suivant testament olographe en date du 1er février 2019, Mme Elisabeth Yvonne DUVERNOY, retraitée, demeurant à GLUX-EN-GLENNE (58370) «Villechaise», née à GLUX-EN-GLENNE (58370) le 16 février 1926, célibataire, décédée à AUTUN (71400) le 27 Mars 2021, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nadège Mc NAMARA, Notaire membre de la SELARL « Nadège Mc NAMARA, Notaire », titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AUTUN (Saône et Loire), 17 Rue de Lattre de Tassigny, le 21 Juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nadège Mc NAMARA, Notaire, 17 rue de Lattre de Tassigny – 71400 AUTUN, référence CRPCEN : 71026, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour insertion, Le Notaire

AL583431280

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(Nièvre)
9, rue René Couard

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date du 22/11/2014, Mr Joseph WEISS, dt à POUILLY SUR LOIRE (58150), né à ETOURVY (10210) le 03/12/1943, décédé à COSNE SUR LOIRE (58200) le 04/05/2021, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 26 JUILLET 2021.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée auprès du notaire chargé de la succession : Me Anne JUILLET, notaire susnommée, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie du testament.

Pour avis Le notaire

AL583431283

MODIFICATION DE STATUTS

ADEBCOSNE SAEM

au capital social de 336.000 Euros
Siège social
2 rue des Minotiers
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
SIREN 379 360 860 R.C.S. NEVERS

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 19/11/2020, le Conseil d'Administration a nommé :

- Président, Directeur Général et Administrateur M Yves RAVET demeurant 22rue de la Belle Etoile 58150 SUILLY LA TOUR représentant de la Communauté de Communes Coeur de Loire en remplacement de Mr Denis MANGEOT représentant de la ville de Cosne Cours sur Loire et n'a pas été renommé.

- Administrateurs :

o Représentants la Communauté de Communes Coeur de Loire :

M François DENIZOT demeurant Les Thizots 58220 CIEZ

M Michel BARRIERE demeurant Le Petit Crezan 58220 DONZY

M Pascal KNOPP demeurant rue du Pont des Meunières 58150 POUILLY SUR LOIRE

M Sylvain COINTAT demeurant rue des Gominets Boisgibault 58150 TRACY SUR LOIRE

M Bernard GILOT demeurant 8 rue des Perriers 58400 MESVES SUR LOIRE (en remplacement de M Philippe HOMAGE décédé).

o Représentants la ville de Cosne Cours sur Loire :

M Denis REBY demeurant 36 Les Bouloises 18240 BOULLERET

M Yannis BONNET demeurant 32 rue du 14 Juillet 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

M Daniel GUILLONNIER demeurant 33 Chemin des Maroques 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

En remplacement de M Alain DHERBIER, Mme Danielle ROY, M Patrick RAPEAU,

M Thierry FLANDIN, M Pascal CHARTIER, M René MARCELLOT nommés précédemment représentants de la Communauté de Communes Coeur de Loire et de M Michel VENEAU, Mme QUILLIER Pascale nommés précédemment représentants de la ville de Cosne Cours sur Loire et n'ont pas été renommés.

o M Gérard GUILLERAULT dont le mandat prend fin, ne demande pas son renouvellement et n'est pas remplacé.

Pour avis.

AL583431059

12 FRERES CHEZ EDWARD

SARL au capital de 3000€
Siège social
14 rue du commandant Rivière
58000 Nevers
808 213 045 RCS Nevers

L'AGO du 30/03/2021 a décidé de modifier l'objet de la société qui devient : SARL Familiale Dépôt au RCS de Nevers

AL583431228

AVIS DE TRANSFORMATION

EPICERIE PARISIENNE SIGNORET
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 54 600 euros
Siège social : 81, avenue de Paris
58320 POUGUES LES EAUX
307 020 180 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 07 août 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 54 600 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Frédéric SIGNORET et Monsieur Pascal SIGNORET, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Pascal SIGNORET demeurant 81 avenue de Paris 58320 POUGUES LES EAUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Frédéric SIGNORET demeurant 5 rue Voltaire 58000 NEVERS

Pour avis

Le Président

AL583431285

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION ET DE DÂTE DE CLÔTURE

BONORON PEPINIERES
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 7 500,00 euros
Siège social : Bonin
58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
895 157 485 RCS NEVERS

Dans un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2021, l'associé unique a décidé :

- De modifier la date de clôture du 31 décembre au 30 juin. Le premier exercice social se clôturera le 30 juin 2022.

- De modifier la dénomination sociale qui devient « BONORON SAPINS »

POUR AVIS

La gérance

AL583431286

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PUBLIMONDE

SARL au capital de 10.000,00 €
domiciliée à : 31 place de l'église
58140 Marigny l'église
Immatriculée au R.C.S NEVERS 513334987

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2021, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter de cette même date Monsieur Pierre-François Grosjean demeurant à Marigny l'église – 31 place de l'église (58140) - en remplacement de Madame Agnès Billard révoquée. Mention en sera faite au RCS de Nevers. Pour avis. Le gérant.

AL583431279

SCI WILMORT

SCI au capital de 2000 €
Siège social : 1 rue du Lavoir
58470 MAGNY-COURS
RCS NEVERS 813577350

Par AGE du 13/07/2021, il a été décidé de

nommer Gérant M Linhong JIANG demeurant 2 rue Robert Julien Lanen 92190 MEUDON en remplacement de M Bernard WILMORT et Mme Marie-Noëlle WILMORT, co-gérants démissionnaires, à compter du 13/07/2021 pour une durée indéterminée. Modification au RCS de NEVERS.

AL583431281

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

La SASU GCMS Lugnier a été constituée. Capital: 1 € Siège: 2 Rue Des Minotiers 58200 Cosne-cours-sur-loire Objet: Reproduction de clé - métallerie - serrurerie Durée: 99 ans Président: Michel Najahlugnier, 42 Bis Route De Nevers 58450 Neuvy-sur-loire . La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: NEVERS

AL583431273

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée QUINCEYBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE.

AL583431282

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
8000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à VARENNES-VAUZELLES (Nièvre) du 08 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KAPS FINANCE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 705.700 euros

Siège social : 39 rue de Verdun – 58640 VARENNES-VAUZELLES

Objet : La participation directe ou indirecte par voie d'acquisition d'apport ou autrement dans toutes entreprises ou sociétés commerciales. La définition de la politique de groupe et l'animation de services communs des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : M. Franck LESAQUE, dt 6 rue Gabriel Valette – 58000 NEVERS

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Le transfert d'actions est libre entre associés. Toute autre mutation d'actions doit être autorisée par décision collective des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis, le Président,

AL583431287

YONNE

DÉSIGNATION

ASSOCIATION BOISSEAUX-ESPERANCE YONNE

Par ordonnance en date du 9 juillet 2021, Madame la Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire d'Auxerre, a désigné Maître Alexandre BORTOLUS, membre de la SELARL CARDON - BORTOLUS, dont le siège social se situe à 49 Avenue Salvador Allende - 77100 MEAUX et l'établissement secondaire 7 rue Pithou 10002 TROYES, en qualité d'administrateur provisoire de l'association BOISSEAUX-ESPERANCE YONNE (BEY), dont le siège social est sis 7 Route des Conches 89470 MONETEAU, déclarée en préfecture le 26 octobre 1970 et publiée au journal officiel le 11 novembre 1970, enregistrée au répertoire Sirène sous le n°775 696 495, à la Préfecture de l'Yonne et au registre national des associations sous le n°W891001497.

L'Administrateur Provisoire

AL893431308

SUCCESSION

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et
22, rue du Puits des Dames

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 janvier 2009, Madame Marguerite-Marie Denise YOT, en son vivant retraitée, demeurant à AUXERRE (89000) Résidence les Clairions Avenue Sainte Marguerite, née à JAULGES (89360), le 5 janvier 1935, veuve de Monsieur Robert Bernard YOT et non remariée, non liée par un PACS, décédée à AUXERRE (89000) le 23 avril 2021, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt-descriptif reçu par Maître Julien MILLARD, Notaire à SAINT-FLORENTIN (89600), 26 rue Dilo, référence CRPCEN 89017, le 9 août 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Julien MILLARD, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AL893431298

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL CRAPART

SARL au capital de 8 000 €. Siège social : Les Pautrats - 89170 SAINT-FARGEAU. 481 502 375 RCS AUXERRE. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2021, le siège social du groupement a été transféré au 39 avenue du Général Leclerc, 89170 SAINT-FARGEAU, à compter de cette date. La nouvelle adresse du siège social dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la gérance.

AL893431302

EARL DES PAUTRATS

EARL au capital de 18 293,88 €. Siège social: Les Pautrats - 89170 SAINT-FARGEAU. 350 910 212 RCS AUXERRE. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2021, le siège social du groupement a été transféré au 39 avenue du Général Leclerc, 89170 SAINT-FARGEAU, à compter de cette date. L'adresse du nouveau siège social dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la gérance.

AL893431283

VENNER SPORT WORLD

EURL au capital de 6.000€ Siège social : 12 rue du 20 juillet 1944, 89480 CRAIN 849 439 021 RCS d'AUXERRE Le 18/08/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : Route de Chaumont, 89480 CRAIN. Modification au RCS d'AUXERRE

AL893431307

DONATION

ETUDE DE MAÎTRE
JEAN-MARIE ODIN
NOTAIRE À VERMENTON
(YONNE),
PLACE DE L'EGLISE

AVIS DE TRANSFERT

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise , le 28 juillet 2021, enregistré au Service de l'enregistrement SPFE d'AUXERRE le 2 aout 2021 réf 8904P01 2021N00809,

Monsieur Thierry Bruno **SERVAN**, Artisan, époux de Madame Danielle DORNEAU, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290), 19 rue Pierre Mendès-France.

Né à AUXERRE (89000), le 8 juillet 1961.

A fait donation

Au profit de :

Monsieur Nicolas Emile Jean **SERVAN**, Entrepreneur, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290), 9 grande rue.

Né à AUXERRE (89000), le 28 juin 1984.

Célibataire.

DE LA TOUTE PROPRIETE d'un fonds artisanal de Nettoyage de bâtiments exploité à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE, lui appartenant, connu sous le nom commercial NET 89, et pour lequel le **DONATEUR** est immatriculé au répertoire des métiers d'AUXERRE, sous le n° 424941979 RM 890 et pour lequel

Ce fonds comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse de Monsieur Thierry SERVAN où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Le Notaire

AL893431305

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'EPINEUIL

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté communautaire n° 2021-168 en date du 3 août 2021 il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de de la commune d'Epineuil, pour une durée de 34 jours à compter du 15/09/2021 au 18/10/2021 inclus.

Caractéristiques principales du projet de PLU :

Valoriser et conforter le cadre de vie et paysager du village

- Assurer la préservation du cadre urbain et du patrimoine bâti

Valoriser les richesses intrinsèques de la commune

- Mettre en place un urbanisme plus respectueux de l'environnement

- Mettre en valeur, préserver et développer les composantes naturelles de la trame bâtie

Maitriser le développement urbain et anticiper de nouveaux besoins

- Concilier/favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle et le caractère durable des nouvelles constructions

- Organiser les évolutions de la trame bâtie

- Encadrer le développement des écarts

Conforter le cadre paysager, naturel et agricole de la commune

- Préserver les espaces agricoles et viticoles

- Maintenir/conforter les espaces de transition entre espaces bâtis et espaces agricoles et naturels

- Préserver les paysages

- Préserver et valoriser les composantes naturelles du territoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne. Madame Françoise SAVIE-EUSTACHE, maire de la commune d'Épineuil, se tient (sur rendez-vous) à disposition du public pour lui apporter toute précision sur ce projet. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Madame le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Au terme de l'enquête, le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire.

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Dijon, Monsieur Alain Duroux en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, à la mairie d'Epineuil le :

- Mercredi 15 septembre 2021 de 14h00 à 17h00 ;

- Jeudi 23 septembre 2021 de 16h00 à 19h00 ;

- Samedi 9 octobre 2021 de 9h00 à 12h00 ;

- Lundi 18 octobre 2021 de 14h00 à 17h00.

La consultation du dossier peut s'effectuer :

- Sur le site dédié à l'enquête : www.registredemat.fr/epineuil ;

- Sur le site internet de la commune : www.mairie-epineuil89.com ;

- Sur le site internet de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne à l'adresse suivante : www.letonnerroisenbourgogne.fr/La-CCLTB ;

- Sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie d'Épineuil aux jours et heures habituels d'ouvertures au public.

Le public pourra formuler pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête : www.registredemat.fr/epineuil

- Par mail : epineuil@registredemat.fr

- Sur le registre papier à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public à la mairie d'Épineuil aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;

- Les observations et propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse : Mairie d'Epineuil - 2, rue de l'Abbé-Gautier - 89700 EPINEUIL.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la mairie d'Epineuil aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie d'Epineuil pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture et dans les mêmes conditions sur le site internet www.mairie-epineuil89.com et sur le site internet de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne www.letonnerroisenbourgogne.fr/La-CCLTB. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département et au Président du tribunal administratif.

Les informations environnementales se rapportant au projet de PLU peuvent être consultées dans les mêmes conditions que le projet de PLU, ces dernières étant intégrées au rapport de présentation du PLU.

L'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale compétente en matière d'environnement est par ailleurs annexé au projet de PLU et consultable sur le site Internet suivant : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Les gestes barrières devront être respectés notamment pendant les permanences du commissaire enquêteur : venir avec son propre stylo, port du masque obligatoire, présence de deux personnes maximum dans la pièce de permanence, application de liquide hydro alcoolique avant l'entretien, respect des distances de sécurité.

AL893431223

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par ARRETE N°2021-25 portant ouverture d'une enquête publique concernant le projet de zonage d'assainissement de la commune de Cruzy-Le-Chatel, d'une durée de 33 jours, est prescrite du Lundi 6 septembre 2021 à 9h00 au vendredi 8 octobre 2021 à 17h00 inclus

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jacques SIMONNOT fonctionnaire DDE en retraite

Pendant la durée de l'enquête, le dossier public est consultable :

· Sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/2592

· Aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit les lundi de 9 h à 11 h 30 , mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h , jeudi de 14 h à 18 h et vendredi de 9h à 11 h30 , ou pendant les permanences du commissaire enquêteur.

· Sur un poste informatique à la mairie de CRUZY-LE-CHATEL

Le public pourra formuler ses observations et propositions avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le vendredi 8 octobre 2021 à 17h00 :

· En mairie sur un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire

· Sur le registre dématérialise : https://www.registre-dematerialise.fr/2592

· Par voie postale, adressée à la mairie de CRUZY-LE-CHATEL, à l'attention du commissaire enquêteur,

· Par mail : enquete-publique-2592@registre-dematerialise.fr

·Les observations transmises par courriel seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse internet : https://www.registre-dematerilise.fr/2592

· Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à la disposition à la mairie

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie :

· Le lundi 6 septembre 2021 de 9h00 à 12h00

· Le mercredi 15 septembre 2021 de 14h00 à17h00

· Le jeudi 23 septembre 2021 de 14h00 à 17h00

· Le vendredi 8 octobre 2021 de 14h00 à 17h00

Le rapport ses annexes et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de CRUZY-LE-CHATEL à compter du terme de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandés à :

Mélanie WINSCHEN

Chargée d'études AUSTRAL INGINERIE

Tél: 03 26 89 50 18

Courriel: m.winschen@austral-ing.fr

AL893431259

RECTIFICATIF

AVIS

Rectificatif à l'annonce parue le 20/08/2021, concernant la société **dénommée AC LONS RESTAURATION**.

Il y a lieu de lire : la société sera immatriculée au RCS de SENS (Yonne).

Pour avis.

AL893431313

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et
22, rue du Puits des Dames

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MILLARD Julien, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Julien MILLARD - Laure BERTHELIN Notaires & Conseils » titulaire d'un Office notarial à la résidence de SAINT FLORENTIN (89600), 26 Rue Dilo, le 16 août 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Philippe Robert Jean-Michel RAUX, cadre, et Madame Jeanne Georgette HERVE, sans profession, demeurant ensemble à TURNY (89570) 12 rue de la Cour Saint Martin.

Monsieur est né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 12 février 1968,

Madame est née à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 10 juin 1959.

Mariés à la mairie de BAGNOLET (93170) le 9 janvier 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL893431299

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 12 OCTOBRE 2021
à 11 heures
AU PALAIS DE JUSTICE DE SENS (89)

Commune de PIFFONDS (Yonne)

Une maison de type fermette sise 7 Lieudit « les Grands Lucas », sur rez-de-chaussée et étage, figurant au cadastre section E numéro 1229 pour une contenance de 5 ares 16 centiares, et section YO numéro 44 pour une contenance de 4 ares 91 centiares, soit une contenance totale de 10 ares 07 centiares ; mur mitoyen avec la propriété cadastrée section E numéro 1228 et le ¼ indivis d'un passage commun cadastré section E numéro 1232 pour une contenance de 3 ares 20 centiares.

MISE A PRIX : 60.000,00 € Outre les charges

Visite sur place le jeudi 30 septembre 2021 à 9 heures.

Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser :

- A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89100), 6 Rue Champfeuillard (Tél : 03.86.65.52.37)

- Au greffe du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de justice

AL893431312

MODIFICATION DE STATUTS

EARL LES PALIS

Exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 7 500,00 € Siège social : 2 rue du Chaudronnier - 89140 PLESSIS SAINT JEAN 454 076 563 RCS SENS Aux termes des décisions en date du 1er juin 2021, l'associé unique a décidé de transformer, sans création d'un être moral nouveau, la société en société à responsabilité limitée à associé unique à compter du 1er juin 2021 avec comme nouvelle dénomination sociale « SARL LES PALIS ». L'objet de la société, sa durée, son capital n'ont pas été modifiés. Pour avis, le gérant.

AL893431311

CESSION

SCP DINET et Associés
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Alexandre BOUCHER-BAUDARD, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée «DINET et Associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à CLAMECY (Nièvre), 24, rue Marié-Davy, le CINQ AOUT DEUX MILLE VINGT-ET-UN, enregistré à service de l'enregistrement de Nevers 1 le 16 août 2021 sous volume 5804P01 2021 N numéro 00432.

Monsieur Serge Roger CERVO, chef d'entreprise, et Madame Marie-Thérèse Yvonne Suzanne BETHERY, retraitée, son épouse demeurant ensemble à L'ISLE SUR SEREIN (Yonne)40 rue Jean de Chalon. Nés savoir : Monsieur à LE VAUDOUE (Seine-et-Marne) le24 juin 1945 et Madame à AVALLON (Yonne)le12 juin 1947.

A CEDE A :

La Société dénommée SAS DEPANN'6, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 euros ayant son siège social à AVALLON (Yonne) ZI La Queue de l'Etang identifiée sous le numéro SIREN 901646752 RCS AUXERRE.

Un fonds de commerce de garage automobile connu sous le nom de GARAGE CERVO situé et exploité à L'ISLE SUR SEREIN (89440)Rue Jean de Chalons

Prix : CENT QUATRE MILLE EUROS (104.000,00 euros) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS(20.000,00 euros)

- aux éléments corporels pour QUATRE VINGT QUATRE MILLE EUROS(84.000,00 euros)

Prise de possession à compter de la signature de l'acte authentique le 5 août 2021.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial DINET & associés, notaires, en son bureau situé à COULANGES SUR YONNE (89480), 5 rue d'AUXERRE, où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique.

AL893431303

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DENIS TP

Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 67 100,00 euros Siège social : 6 Chemin de la Rudache – 89116 PRECY SUR VRIN 491 050 837 R.C.S SENS Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2021, l'associé unique a constaté : - la démission de M. Olivier DENIS en tant que gérant, - la nomination de M. Pierre DENIS demeurant 2 Les Girards – 89116 PRECY SUR VRIN, en tant que gérant. Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS. La gérance.

AL893431294

SCI GY L'EVEQUE

SCI au capital de 200€
Siège social
2 rue du Puits Guérin
89000 AUXERRE
840 744 213 RCS d'AUXERRE

Le 10/07/2021, l'AGE a décidé de nommer co-gérant, M. Rémi DUHAMEL 117 boulevard Jean Jaurès, 92110 CLICHY en remplacement de Mme Muriel DUPATY.

Mention au RCS d'AUXERRE

AL893431297

AVIS

STOCKAGE DE L'YONNE – S.Y 89
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300.100 €uros
Siège social : 34-36 avenue Jean Mermoz
489 315 309 R.C.S. AUXERRE

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 mai 2021, Madame Sabrina DUBOIS demeurant à LINDRY (89240) 7 rue du 14 Juillet, Appt 2, a été nommée cogérante de la société avec effet au 1er mai 2021.

Pour avis,

AL893431310

DISSOLUTION LIQUIDATION

SFI 2

SCI au capital de 1000,0€
Siège social
3 rue de l'europe
za du marais
89380 Appoigny
808533285 RCS AUXERRE

Le 30/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Frédéric GAUX, 16 RUE DES BRULERIES 89250 MONT SAINT SULPICE , et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de AUXERRE.

AL893431202

ASMC

Société par actions simplifiée à associé unique en cours de liquidation au capital de 10 000.00 € Siège social : 7 rue de la Ferronnerie – 89220 BLENEAU Siège de la liquidation : 6 rue la vigne des Devaux – 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE 840 775 563 RCS AUXERRE Liquidateur : M. Stéphane PRUNIERE, demeurant 6 rue la vigne des Devaux – 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE Clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE. Le liquidateur.

AL893431296

EARL LEAU DES SAULETS

EARL au capital de 103 147,01 €. Siège social : Les Saulets - 89116 CUDOT. 408 001 154 RCS SENS. Dissolution et nomination du liquidateur. Aux termes d'une décision de l'associé unique du 15 août 2021, la dissolution anticipée de la société a été décidée. Elle prendra effet le même jour, date à laquelle il sera mis fin aux fonctions du gérant. M. Jean-Marc LEAU, demeurant 5 Les Saulets, 89116 CUDOT a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura, à compter du 15 août 2021, les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, à l'adresse suivante : Les Saulets, 89116 CUDOT, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL893431301

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique en date du 28/06/2021, enregistré au SPFE AUXERRE, Dossier 2021 00023243, réf. 8904P01 2021 N00670, il a été constitué une Société civile Immobilière- Dénomination sociale : **SCI BONHENRY-MATIVET**. Siège social : 17 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE. Objet social: L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Clauses relatives aux cessions de parts :Toutes transmissions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Durée : 99 ans. Gérance : M. Jérémy BONHENRY 54 rue de Paris 89000 AUXERRE et Mme Clémence MATIVET 39 route le Petit Vaux 89290 CHAMPS SUR YONNE. Immatriculation de la Société au RCS de AUXERRE. Pour avis La Gérance.

AL893431269

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : MAXI' POSE Capital : 8000€ Siège social : 22 rue de la Chapelle 89210 Venizy Objet : activité de travaux du bâtiment, menuiserie aluminium - pvc - bois, serrurerie, miroiterie, stores, portails, pose, agencement, isolation de murs et combles Durée : 99 ans. Gérant : M. Maxime Parthiot demeurant 22 rue de la Chapelle 89210 Venizy RCS Sens

AL893431278

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2021 à PRECY-SUR-VRIN, il a été constitué une société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI VALLEE DU VRIN. Forme : Société civile immobilière. Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles. Capital social : 1 000 €. Siège social : 2 Les Girards - 89116 PRECY-SUR-VRIN. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 1 000 €. Gérant et associés indéfiniment responsables : - Monsieur Pierre DENIS, associé gérant demeurant 2 Les Girards, 89116 PRECY-SUR-VRIN. - SC GDPLE, associée au capital de 46 100 € ayant son siège social 2 Les Girards, 89116 PRECY-SUR-VRIN, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 902 183 623, représentée par M. Pierre DENIS. Cessions de parts : Toute cession de parts est libre entre associés, les autres cessions sont soumises à agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS. Pour avis et mention, le gérant.

AL893431295

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 18 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : KVADRAT Siège : 44 Avenue Yver, 89000 AUXERRE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 3 000 euros Objet : - Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion et administration immobilière - Syndic de copropriété - Marchand de listes - Prestations touristiques - Prestations de services diverses dans les domaines liés à l'objet social - Cession et transmission d'entreprise – Etude et conseils en aménagement et design - Conseil et services dans les domaines liés à l'objet social - Marketing - Transactions immobilières à l'étranger Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. Présidente : Madame Veranika KASYANAVA, demeurant 44 Avenue Yver - 89000 AUXERRE. La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

AL893431300

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/08/2021, il a été constitué une SCI dénommée : SCI ROCKETTE Siège social : 13 RUE RENE SCHAEFFER, 89000 AUXERRE Capital : 10.000€ Objet : Acquisition de tous biens ou droits immobiliers de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, la rénovation et construction. Gérance : M. Kouider HAFID, 15 AVENUE FOCH, 89000 AUXERRE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL893431304

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/08/2021 par Maitre Marie-Alice LAMBERT-TAPIE, Notaire à COULANGES-LA-VINEUSE (89580) - 1 Place de l'Eglise, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL BRIARD
Objet social : boucherie-charcuterie
Siège social : 2 rue d'Auxerre, 89560 OUANNE
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Gérance : Monsieur BRIARD Cyril, demeurant 122 Allée des Pâquerettes, La Brionnerie, 89110 SOMMECAISE
Le Notaire

AL893431309

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

pour 1 an 52 €
pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr



*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- Bovins viande
- Grandes cultures
- Lait élevage
- Porcs
- Vigne
- Volailles
- Fruits & légumes
- Pâtre
- Chèvre



NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

○ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

○ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

○ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

Saveurs

papier ● internet

saveurs.agribourgogne.fr







PARLONS-EN ENSEMBLE LORS DES SALONS D'AUTOMNE

LE CNIEL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS :

du 12 au 14 septembre
à Tours

MONDIAL DU FROMAGE

MONDIAL FROMAGE ET DES PRODUITS LAITIERS 12-13-14 SEPTEMBRE 2021 TOURS LOIRE VALLEY

du 14 au 17 septembre
à Rennes

SPACE

SPACE 14-15-16 + SEPTEMBRE 2021 RENNES · FRANCE

du 21 au 23 septembre
à Bourg-Lès-Valence

TECH&BIO

tech&bio

du 5 au 8 octobre
à Clermont-Ferrand

SOMMET DE L'ELEVAGE

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

du 27 au 29 octobre
à Metz

AGRIMAX

agrimax

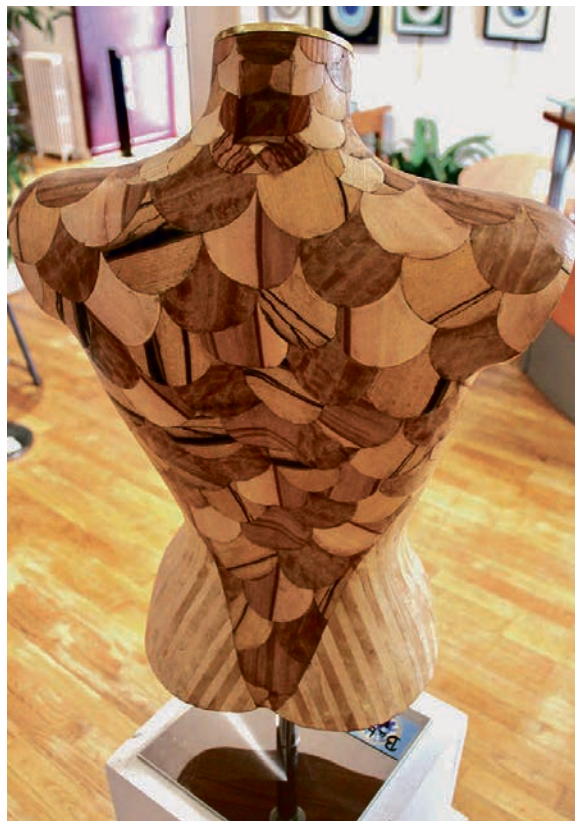
Artiste

Les mondes de Babeu

Babeu (nom d'artiste) est un Cosnois de 31 ans. Il pourrait être comme tout le monde, mais sa passion lui ouvre des univers inexplorés.



Babeu est son nom d'artiste mais aussi son surnom étant petit car il répétait tout le temps ce mot. Il raconte aussi avoir vécu à Paris et sa région mais : *« On revient vite ici, car on ne peut pas s'en passer »*.



Babeu travaille avec 14 essences de bois différentes.



Pour réaliser un buste, il faut environ 1 an à Babeu. Mais il précise « Si je ne faisais que ça, je pourrais le faire en quelques mois… ».

« On dirait qu'on regarde un autre monde, différent à chaque fois, par un trou de serrure » s'amuse Babeu, artiste Cosnois depuis 2017. S'il utilise bien de la peinture pour ses œuvres, il n'est pas vraiment un peintre. *« Je prends en photo les pots quand j'ajoute le pigment dedans »*.

Plein de simplicité, Babeu développe : *« Un jour, j'ai eu cette idée. Je ne pensais juste les garder pour moi car je trouvais cela joli »*. Poussé par un ami à exposer, il est aujourd'hui en attente de nouvelles expositions. *« J'ai des pièces à Miami »* fait-il remarquer avec un grand sourire avant de compléter avec enthousiasme *« mais si je pouvais montrer mon travail dans la Nièvre cela serait encore mieux »*.

Une échappée belle

Actuellement, Babeu a un emploi à côté de son travail d'artiste : *« Je ne peux pas me permettre de ne faire que ça pour le moment, car je n'en vis pas du tout puisqu'il faut avoir un nom pour le faire, ce qui n'est pas encore le cas. Mais j'aimerais beaucoup »*. Au-dessus du pot de peinture, Babeu prend des photos certes, mais qui représentent bien plus pour lui *« ces mélanges me font voyager. Lorsque je les fais et que je les regarde ensuite, je suis libre. Elles sont une échappatoire à un monde qui ne me correspond pas toujours, pour diverses raisons »*.

Le planté de bâton

Pour parvenir à ces volutes, il a plusieurs techniques : *« je tourne le pot, je souffle sur le pigment, je dessine aussi avec un bâton. Ce processus est une véritable coopération entre l'artiste et la peinture. J'observe les formes qui naissent dans le médium et j'essaie de les capturer lorsqu'elles se révèlent »*. Avec délicatesse il ajoute : *« parfois la peinture fait son œuvre toute seule, et je n'ai rien à faire »*. La dernière partie du processus consiste pour l'observateur à discerner ce que les images représentent pour lui.
Les couleurs et les motifs ne font qu'ajouter au mystère que je découvre chaque fois que j'apporte ma caméra pour se concentrer sur ce qui pourrait arriver. Parmi ses clichés, certains ont une place particulière comme Hulk, ou le Fœtus. *« Pour ce dernier, j'ai dessiné dedans, sans vraiment savoir où j'allais… et j'ai été bluffé du résultat. Je me demande encore comment j'ai pu réaliser ça »*.

Des petits bouts, toujours des petits bouts

Outre ces pots de peinture, Babeu s'est lancé dans d'autres projets, avec le bois cette fois. *« J'ai toujours aimé travailler cette matière. Du coup, j'ai commencé à faire des bustes en marqueterie »*. Avec des résultats étonnants, approchant des bustes romains mais revisités, il souligne : *« Il faut environ 1 an, voir plus, pour en créer un, ce qui est assez long »*. Sans manque d'inspiration, Babeu compose ces œuvres sur le moment : *« je ne fais pas de dessin avant de commencer, je me lance et je vois ce qui fonctionne »*.

Pour ces bustes, il utilise des petits morceaux de 0,8 mm d'épaisseur. *« C'est compliqué car cela casse parfois notamment pour les nombrils »* qu'il fixe d'ailleurs devant la télévision le soir, car *« il faut rester appuyé sur le doigt sur les morceaux de bois un long moment pour qu'ils prennent bien la forme escomptée »*.

Les origines du monde

Passionné d'art depuis tout petit, il explique avec pudeur qu'il *« le doit sûrement à mon père qui est très manuel »*.

Avec nostalgie, il se rappelle aussi participer au concours de son village pour dessiner l'Abbaye *« tout le monde tentait sa chance »*. Par humilité, élégance ou oubli, Babeu ne précise pas s'il fut un jour l'heureux gagnant ; un mystère qui reste ancré discrètement dans la tête, un peu comme ses œuvres.

CHLOÉ MONGET



Fœtus de Babeu.



Hulk de Babeu.

Des impressions uniques

**Une fois que les pots et les pigments sont pris en photo, Babeu les fait imprimer *« soit sur papier photo, soit sur toile, soit sur plexi. Je choisis le médium en fonction des couleurs ou encore de la profondeur que je veux donner à l'œuvre, ou qu'il est nécessaire de lui donner pour qu'elle soit sublimée »*. Il souligne que *« les tirages sont uniques - sauf quelques exceptions qui ont été retirées en agrandissement selon le format souhaité »*.
En fonction du format, les clichés, toiles ou plaque PVC de Babeu sont vendus entre 50 et 250 €. Pour le contacter, rendez-vous sur sa page Facebook (Babeu) ou sur Instagram : ArtBabeu.**